



LES ACTES DU COLLOQUE

« **Persécution des bahá'ís en Iran,
comment promouvoir les libertés
fondamentales ?** »

Jeudi 12 novembre 2015 | Palais du Luxembourg Paris



UNE PUBLICATION DU BUREAU
DES AFFAIRES EXTERIEURES DES
BAHA'IS DE FRANCE

Copyright 2016 Bureau des affaires extérieures des bahá'ís de France

www.bahai.fr

Centre national bahá'í

45, rue Pergolèse

75116 Paris

Tel : 06 63 55 49 14 – Email : baebf@bahai.fr

Sommaire

Présentation : textes de l'invitation	5
Programme du colloque	7
Discours d'ouverture de M. Roger Karoutchi	8
Discours d'ouverture de M. Lucien Crevel	9
Conférence inaugurale de M. Khattar Abou Diab	10
Discours introductif à la table ronde 1 de M. Michel Herbillon	14
Table ronde 1 : intervention de M. Michel Taube	16
Table ronde 1 : intervention de Mme Rachel Bayani	18
Table ronde 1 : intervention de M. Saeed Paivandi	20
Table ronde 1 : intervention de Mme Hamdam Nadafi	23
Discours introductif à la table ronde 2 de M. Guy Geoffroy	28
Table ronde 2 : intervention de Mme Aurélia Guis	31
Table ronde 2 : intervention de M. Mohammed-Chérif Ferjani	32
Table ronde 2 : intervention de Mme Claudine Attias-Donfut	34
Table ronde 2 : intervention de M. Ghaleb Bencheikh	36
Discours de clôture de M. Lucien Crevel	40
Annexe 1 : dossier des participants	43
Annexe 2 : reportage photos	62



Sous le haut patronage de :

l'Amicale parlementaire de soutien aux bahá'ís
et les bahá'ís de France

**« Persécution des bahá'ís en Iran,
comment promouvoir
les libertés fondamentales ? »**

Jeudi 12 novembre 2015 à Paris
Palais du Luxembourg
Salle Monnerville
9h00 – 12h00

Cocktail déjeunatoire

Salle René Coty
12h30 – 14h00

Les bahá'ís d'Iran, la plus grande minorité religieuse non-musulmane du pays, continuent de subir une persécution orchestrée par le gouvernement dans tous les domaines de l'activité de l'État.

Durant les années qui suivirent la Révolution islamique de 1979, plus de 200 bahá'ís furent tués ou exécutés, des centaines d'autres torturés ou emprisonnés et des dizaines de milliers perdirent leur travail ou l'accès à l'éducation et ce uniquement à cause de leur croyance religieuse. Ces violences se sont de nouveau intensifiées au cours de la dernière décennie. Depuis 2005, plus de 700 bahá'ís ont été arrêtés, et le nombre de bahá'ís en prison est passé de moins de cinq à un nombre actuel de 75. La liste des prisonniers comprend les sept responsables qui servaient la communauté bahá'ie d'Iran, injustement condamnés en 2010 à 20 ans de prison, ce qui représente la plus longue peine actuellement infligée à des prisonniers de conscience en Iran. L'élection du président Hassan Rohani n'a rien changé : la menace permanente d'attaques, d'arrestations et de détentions ou d'emprisonnements fait aujourd'hui partie des éléments principaux de la persécution des bahá'ís d'Iran.

Parce que ces violences ne peuvent laisser indifférent, parce que ces victimes méritent d'être soutenues, des élus français ont souhaité constituer une amicale parlementaire de soutien aux bahá'ís.

Grâce à une mise en perspective croisée se basant sur des faits historiques, sociaux et philosophiques, il sera proposé au cours de ce colloque une réflexion sur les questions suivantes :

- Comment le contexte juridique peut-il expliquer la nature des persécutions que subissent les bahá'ís en Iran ?
- Comment résister sur les plans individuel et collectif aux forces destructrices à l'œuvre, tels que l'obscurantisme, les préjugés, le fanatisme... ? Bien que dévastatrices dans leurs effets, ces forces témoignent de la possibilité de rassembler diverses solidarités et dévoilent de nouvelles occasions de coopération et de collaboration entre les membres d'une humanité qui prend conscience de son unité.
- L'atteinte portée à la dignité humaine par la violation des droits fondamentaux des membres de minorités politiques, ethniques ou religieuses frappe l'humanité tout entière, organiquement une par essence. Face à l'oppression, la résilience constructive de la communauté bahá'ie en Iran est un témoignage de la noblesse de l'être humain. En ce début de siècle, une grande diversité d'individus illustre cette même noblesse face aux diverses violences particulières sur lesquelles l'humanité trébuche ici et là. L'éveil collectif de cette noblesse annonce-t-il le progrès de notre civilisation ?

Colloque :

**« Persécution des bahá'ís en Iran,
comment promouvoir
les libertés fondamentales ? »**

Table ronde 1 :

Persécution des bahá'ís en Iran

Table ronde 2 :

**Comment défendre les libertés
des êtres humains ?**

Discours d'ouverture

Roger Karoutchi

Sénateur des Hauts-de-Seine, ancien ministre
Cofondateur de l'Amicale parlementaire de soutien aux bahá'ís

Lorsque le président M. Crevel est venu me voir, je lui ai dit avoir été sensibilisé, il y a très longtemps, au problème des bahá'ís car j'ai eu la chance, au cours d'une visite parlementaire, de découvrir le centre mondial à Haïfa. À plusieurs reprises, j'ai eu des rencontres avec des délégations bahá'íes.

Toutefois, il se trouve que souvent, en raison de notre activité, on ne peut se consacrer à tout. Nous savons qu'il y a des persécutions et nous connaissons les difficultés, mais le temps passe dans l'océan de l'actualité. Mais nous avons suivi les événements de près, notamment depuis l'arrivée du président Rohani. Souvent en Occident, dès qu'il y a une nouveauté, on se précipite dessus, comme si c'était la bonne aventure. En l'occurrence, tout l'Occident s'est dit : « Voilà un réformateur, un libéral, ça y est, les droits de l'homme sont rétablis en Iran », et toute la presse s'y est un peu engouffrée.

Malheureusement il faut bien se dire que pour le moment, c'est un habillage, tout juste une couche de peinture. En réalité, je crains que l'aspect réformateur ne soit qu'une initiative destinée à faire lever les sanctions contre l'Iran qui voulait signer un accord sur le nucléaire, retrouver les marchés, vendre son pétrole et naturellement retrouver des marges économiques pour sa population, sans la moindre intention de changer de système religieux sur les droits de l'homme, sur les libertés ou sur la tolérance. Dans la pratique, on voit bien aujourd'hui que les persécutions continuent. Certes, avant l'élection de M. Rohani en 2010, les sept responsables de la communauté bahá'íe d'Iran ont été condamnés à 20 ans de prison

non pas parce qu'ils étaient de mauvais citoyens, parce qu'ils avaient commis un acte délictueux ou parce qu'ils étaient devenus des délinquants, mais simplement parce qu'ils étaient bahá'ís. À ce sujet, nous savons qu'il y a eu des interventions du Quai d'Orsay, ainsi que, je l'imagine, d'autres gouvernements européens en faveur de la libération des sept, mais nous n'avons rien obtenu du tout. Ainsi, nous nous trouvons dans une situation compliquée. J'adore nos dirigeants, qu'ils soient d'ailleurs de droite ou de gauche, ce n'est pas le sujet ici, qui ont un sens des droits de l'homme que je nommerais à géométrie variable. Ce qui veut dire qu'ils sont extrêmement attachés aux droits de l'homme dans les pays avec lesquels nous n'avons pas de liens commerciaux, mais qu'ils sont curieusement plus myopes dès qu'il s'agit de passer des marchés.

Or à un moment donné, il va falloir dire les choses : le président Rohani est en visite officielle en France la semaine prochaine. Nous avons prévenu le Quai d'Orsay que nous espérons que les autorités françaises n'hésiteront pas à parler des droits de l'homme avec le président Rohani. Le président M. Crevel m'informe d'une interview hier à la télévision française où M. Rohani a fait comprendre qu'il est d'accord pour du commerce, du business, de l'argent, mais que pour les droits de l'homme, ce sera un autre jour. Je veux signifier ainsi que le Sénat a toujours été dans la République française l'incarnation, la maison, la chambre où ont été probablement le plus défendus

la liberté de conscience, la tolérance et finalement les droits de l'homme en général. Et c'est donc tout naturel que ce soit ici que vous vous réunissiez ce matin.

J'ai dit au président M. Crevel que je vais l'écouter avec attention avant de partir à ma commission : les colloques, les réunions sont nécessaires pour sensibiliser. Mais après, il faut s'organiser pour obtenir des résultats car, bien évidemment, il y a des pays où les droits de l'homme étaient bafoués et qui finalement ont fini par le reconnaître puis qui les ont ensuite intégrés mais c'est

une très longue bataille. Aujourd'hui, la situation politique, militaire et diplomatique du Proche-Orient met les pays occidentaux dans une situation ambiguë par rapport à l'Iran. Mais cette situation ambiguë ne doit pas être en défaveur des droits de l'homme parce que, sinon, je ne vois pas très bien ce que la République française aurait encore comme message à transmettre présentement au monde. Voilà, je vous souhaite un excellent colloque, une très belle réunion [...] et je vais écouter le président Lucien Crevel. Merci.

Discours d'ouverture

Lucien Crevel

Président de l'Assemblée spirituelle nationale des bahá'ís de France

Merci monsieur le sénateur Karoutchi, merci du fond du cœur !

Au nom de l'Assemblée spirituelle nationale des bahá'ís de France je voudrais exprimer toute notre joie, gratitude et reconnaissance pour la création de l'Amicale parlementaire de soutien aux bahá'ís et la tenue de ce colloque dont nous sommes co-organisateurs. Cette reconnaissance je l'exprime également au nom des bahá'ís d'Iran dont nous sommes ici les porte-paroles.

Bienvenue aux parlementaires, députés et sénateurs, au représentant du ministère des Affaires étrangères qui nous honore de sa présence, à nos éminents intervenants et à vous tous, mesdames et messieurs, qui marquez par votre participation à ce colloque votre intérêt pour notre démarche.

La vue de cette salle pleine nous apporte du réconfort et du soutien devant la situation très préoccupante des bahá'ís en Iran. Une communauté pacifique, non violente, non politisée et qui ne peut s'en remettre pour défendre ses droits qu'à la vigilance

et à la pression exercée par la communauté internationale.

Depuis 1844, date de naissance de la foi bahá'íe, cette jeune religion mondiale monothéiste, dont le but est d'unir tous les peuples en une cause universelle, une foi commune, a toujours connu l'oppression dans son pays d'origine.

L'élection du président Rohani a suscité un réel espoir mais n'a pas amélioré, bien au contraire, le sort de la communauté bahá'íe d'Iran qui compte plus de 300 000 membres. Les persécutions continuent avec violence et d'une manière systématique.

Le 14 mai 2015 a marqué les sept années d'emprisonnement des sept anciens responsables bahá'ís.

Les citoyens bahá'ís d'Iran ne bénéficient toujours pas de protection juridique, ils continuent d'être traités de manière discriminatoire notamment pour l'accès à l'éducation supérieure, à l'emploi, au logement, aux transactions commerciales et aux cimetières. La campagne d'incitation à la

haine, à la méfiance, à l'intolérance et même à la violence continue d'être menée par des fonctionnaires et des membres du clergé. Il s'agit là d'une incitation à la haine institutionnalisée qui encourage la persécution. Cette année, les arrestations n'ont pas cessé elles non plus. Or il est absolument clair que la croyance religieuse demeure le seul motif de ces persécutions.

Les sept anciens responsables bahá'ís d'Iran ont été condamnés en toute injustice à 20 ans de prison. Derrière leurs barreaux, ils ne réclament qu'une chose : « la liberté de religion pour tous », l'arrêt des persécutions et la libération de tous les prisonniers de conscience en Iran. Dans ce contexte, la tenue de ce colloque prend une importance encore plus cruciale à l'approche, dans quelques jours, de la venue du président iranien en visite en France. Le président Rohani a échoué et n'a pas tenu ses engagements de mettre fin à la discrimination religieuse, d'assurer l'égalité, la défense de la liberté de croyance et de religion,

d'étendre la protection à tous les groupes religieux et d'amender la législation qui discrimine les groupes minoritaires en Iran.

Pendant combien de temps encore les bahá'ís iraniens devront-ils faire face à la persécution ? Combien de temps encore devront-ils attendre avant de pouvoir aller à l'université, d'être autorisés à enterrer leurs morts sans obstacles, ou de vivre sans la crainte d'être emprisonnés.

Voici des questions auxquelles nous n'avons pas de réponses et qui sont à poser à monsieur Rohani la semaine prochaine.

[...] Nous avons souhaité ce colloque participatif et vous avez donc dans vos dossiers des papiers qui vous permettent de poser des questions, de faire des remarques, de faire des suggestions, des contributions aux échanges qui auront lieu ce matin. Nous commencerons à les ramasser à partir du troisième intervenant de cette table ronde et de la suivante tout à l'heure.

Conférence inaugurale

Khattar Abou Diab

Consultant en géopolitique, politologue, spécialiste du Moyen-Orient et professeur à l'université Paris-Sud

Bonjour. C'est un grand honneur d'être parmi vous dans ce haut lieu de la République. [...] Parler du contexte géopolitique de l'Iran en ce moment représente un exercice tout à fait passionnant, mais également tout à fait critique compte tenu des évolutions dans toute cette zone du monde.

L'histoire du Moyen-Orient, le grand Moyen-Orient, cette autre Méditerranée, est vraiment très liée à l'évolution de l'Iran. 1979 n'a pas été qu'un simple moment d'alternance au sein du pouvoir iranien ou même juste une grande révolution.

1979 a été aussi l'occasion de l'introduction du discours religieux dans les relations politiques. Ce retour du religieux dans la politique, dans le sens de l'extrême, l'a donc accompagnée. C'était une année charnière avec d'autres événements, avec essentiellement l'invasion soviétique de l'Afghanistan et la réapparition, à ce moment-là, du terme djihad, c'est-à-dire là aussi l'introduction de l'islam dans la politique.

Avec l'arrivée de l'imam Khomeini au pouvoir, nous avons atteint le comble : nous sommes revenus en arrière afin de donner toute sa place à une version totalitaire de

l'islam, ce qui est la cause de nos problèmes actuels. C'est dire que cette histoire, malgré tout ce qu'il y a de cosmétique autour du mot révolutionnaire, constitue un retour à ce que l'on appelle wali al faqih, une dérive à l'intérieur même de l'école chiite au sein de l'islam, avec un contrôle par la religion de l'État du système juridique et du système militaire. C'est donc un pouvoir qui dépasse celui même des shahs ou d'un empereur et, en même temps c'est une montée en flèche de cette version qui voudrait faire l'unité des opprimés contre les oppresseurs, contre les arrogants. On s'en souvient bien, jusqu'à ce jour, les slogans restent les mêmes. Il y a eu une sorte de contagion car en même temps on a vu s'éveiller également dans l'islam sunnite le retour à une forme totalitaire.

Il en est de même dans l'histoire du culte de ce qu'on appelle les attentats suicides : il faut se souvenir que le culte du martyr, lors de la guerre Iran-Irak, a vu l'envoi d'enfants iraniens munis des clés du paradis sur les champs de mines de Saddam Hussein en Irak. Par la suite, nous avons eu Al Qaida avec tous les styles et puis maintenant, pire qu'Al Qaida, nous avons Daesh. Et maintenant, après tant de problèmes depuis 1979 jusqu'à 2015, l'accord nucléaire a été signé le 14 juillet 2015. Cette fumée blanche, qui est sortie d'un palais en plein centre de Vienne, nous a dit, et surtout a dit à nos amis américains qui ont tant investi pour faire aboutir cet accord après tant d'animosité avec la République islamique d'Iran, que le cours de l'histoire allait changer et que nous aurions désormais une nouvelle impulsion ; mais le mal avait été fait. Oui malheureusement, le mal avait été fait avant le 14 juillet 2015 et cet Orient enflammé ressemble vraiment à un volcan. On n'arrive pas à arrêter ce volcan et, de chaque côté, on a de nouvelles expressions de cette grande crise et de ces tremblements qui secouent tous ces pays. Avant le 14 juillet 2015, les responsables iraniens n'hésitaient pas à dire

qu'ils occupaient quatre capitales arabes, qu'ils sont en train de dominer : Beyrouth, Damas, Bagdad et Sanaa.

Vous voyez la carte, même s'ils interviennent au-delà de ces lieux, cela ne signifie pas que les gens en face, les groupes des Frères musulmans, la Turquie ou encore l'Arabie saoudite sont des anges gardiens. Non. Dans les calculs de la stratégie américaine et occidentale après 2001, on a eu des amis, qui étaient les intégristes sunnites à l'époque du djihad afghan et maintenant, ce salafisme djihadiste à la sunnite est devenu l'ennemi.

Ainsi donc, on a changé d'ennemi. Et en 2003, après l'Afghanistan, avec l'arrivée des troupes américaines en Irak, à qui a profité cette invasion de l'Irak ?

À l'Iran. L'Iran, d'un coup, a gagné deux fois : en se débarrassant des talibans, l'autre ennemi en Afghanistan, et en se débarrassant de Saddam Hussein.

Ainsi, on a accordé à l'Iran le statut de puissance régionale sur un plateau d'or. Voilà la mauvaise stratégie qui donne de mauvais effets. Ainsi donc, l'Iran se retrouve face au projet américain utopique et très missionnaire du « grand Orient », « le grand Moyen-Orient démocratique » que l'on pensait tout benoîtement capable de changer le cours de l'histoire là-bas avec l'envoi des gens aux urnes, comme en Irak ou à Gaza avec le Hamas. Non, là-bas, la démocratie doit être un processus, un long processus démocratique avec de la culture et un effort particulier. On n'exporte pas la démocratie comme un bien. C'est vrai que la démocratie après la fin de la guerre froide a fait le tour du monde sans passer par ce monde arabe ou ce Moyen-Orient, mais, là aussi, il faut réfléchir pour comprendre pourquoi les mauvaises politiques et les mauvaises stratégies ont été admises dans cette zone du monde.

Ainsi j'en viens à demander - accord nucléaire ou non, et au-delà des tentatives déjà vues avec le président Khatami de 1997 à 2005, puis ensuite M. Ahmadinejad, et actuellement avec le retour du président Rohani que la République accueille la semaine prochaine - s'il y a eu du changement ?

Si changement, il est clair que ce ne sont que de petites touches. En fin de compte, les présidents de la République en Iran jouent un rôle moindre qu'un Premier ministre en France lorsqu'on voit leurs prérogatives et lorsqu'on voit l'entente autour du guide suprême. Peut-être qu'après l'imam Khamenei, il y aura d'autres orientations, il y aura soit un changement possible en Iran, soit une autre République islamique, mais, en attendant, c'est l'imam Khamenei qui détient tous les pouvoirs et, s'il n'y avait pas la pression internationale, qui pèse beaucoup, il n'y aurait même pas eu une signature ou l'arrivée de monsieur Rohani à la tête du pouvoir, car les gens qui ont tout fait pour que M. Ahmadinejad reste en 2009 auraient pu en faire tout autant pour empêcher l'arrivée de M. Rohani. Mais c'était plus ou moins une obligation interne et internationale.

Maintenant, comme le disait monsieur Le Maire, il est vrai qu'il faut toujours regarder la moitié positive des affaires, le verre à moitié plein. Il est vrai, et il faut concéder cela, que l'équipe Rohani et tous les sourires associés, ressemblent à une nouvelle affaire, une nouvelle version. Ce n'est pas trop grave, c'est même bien, mais pour nous il faut des actes. Et quels seront ces actes ?

Pendant la présidence Rohani, malheureusement, on constate un plus grand nombre d'exécutions en Iran. Il y a toujours les problèmes des droits de l'homme. Avant de parler des problèmes des bahá'ís qui se perpétuent et qui représentent une négation de tous les droits car enfin une communauté comme la communauté

bahá'ie qui ne fait pas de la politique, pour un grand pays comme l'Iran avec toute la multitude d'ethnies et de religions, ne représente en fait aucune menace pour le pouvoir de la République islamique.

C'est donc une histoire de liberté et de conscience. Le minimum de correction de la part d'un État, surtout lorsque cet État comme l'Iran prétend vouloir intégrer le concert des nations pour jouer un grand rôle dans les affaires du monde, est qu'il contribue logiquement et légitimement à la solution du problème.

On peut peut-être dire qu'il a créé ces problèmes, mais c'est le jeu politique. Il y a un minimum à faire, un minimum à demander et, dans ce minimum, je ne demande pas une situation idéale des droits de l'homme, mais au moins que cesse cette chasse qui se perpétue contre des gens comme les bahá'ís, mais aussi maintenant contre les Kurdes, les Azéris, les gens du Kurdistan et les Baloutches.

Le problème est donc énorme. Je pense à la nature du système. C'est intéressant que le contexte géopolitique change, que l'on admette le nouveau rôle international de l'Iran mais, après tant de malheurs, on se demande surtout ce que l'administration Obama a fait pour résoudre ce problème après tant d'autres administrations.

C'est vrai que l'on ne peut pas dire que toute l'erreur ou toute la faute vient de la part de Téhéran, mais je pense qu'il y a eu une mauvaise gestion de la relation entre Washington et la République islamique dès le début, mais maintenant, qui paye le prix ? La zone, la région, les pays limitrophes de l'Iran et aussi le peuple iranien. Car ce qui compte c'est le peuple pour moi. Je pense que l'on ne peut pas être un grand pays ou une puissance régionale tant que la situation interne, la situation sociale, la situation des droits de l'homme ne sont pas entièrement prises en compte.

C'est vrai, comme le disait aussi monsieur Le Maire, c'est intéressant que la France défende ses positions, ses intérêts mercantiles ou ses intérêts économiques. C'est normal. La France, ainsi que les autres États, ne sont pas des organisations caritatives, ce sont des États.

Mais en écoutant hier le président Rohani, on aurait dit qu'il n'y a pas de problème, oui aucun problème, aucune avancée, c'est fermé, c'est une langue de bois et tout ça avec l'affaire des commandes d'Airbus. Airbus c'est très bien, mais Airbus, ce n'est pas seulement la France : c'est la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. On verra, on verra si ces sociétés françaises qui se sont maintenues en Iran, je pense à Thalès, à Total et aux autres, seront un jour récompensées ou non. On verra, moi je ne suis pas très optimiste, compte tenu du fait que l'Iran sait très bien négocier.

On l'a vu avec les douze années passées de négociation et il y a maintenant beaucoup d'offres et beaucoup de compétition. Je ne dis pas cela pour que la France croise les bras ; non, il faut que la France tente d'améliorer les choses en Iran et les relations avec l'Iran, mais pas à n'importe quel prix.

C'est-à-dire que là aussi je ne dis pas que la France doit être impliquées dans ces luttes sunnites contre chiïtes ou chiïtes contre sunnites ; ce n'est pas le rôle de la France.

Le rôle de la France est d'être une puissance qui respecte son histoire, comme être une puissance des lumières, mais en même temps une puissance qui tente de régler le problème de l'islam. L'islam est en crise, l'islam vit des moments difficiles, les chiïtes se disent chiïtes et, en même temps, il y a la montée du djihad, il y a quelque chose qui ressemble même au christianisme du Moyen-Âge, christianisme de l'époque qui a par la suite amené tant de rationalité et plus de progrès.

Maintenant, il est vrai qu'à travers l'islam en France ou en Europe, la France pourrait jouer un rôle positif dans le sens de ne pas jouer un facteur contre l'autre, mais elle doit sauvegarder aussi ses intérêts et dire à un moment donné si la Turquie est un acteur négatif du processus ou si elle ne joue pas le jeu géopolitique apaisant qui mène à la paix. Il faut nommer les choses par leur nom. Mais il ne faut pas avoir peur de l'Iran et surtout il ne faut pas succomber à une sorte de chantage. Pour cela, il faut respecter pour la montée géopolitique de l'Iran dans la zone. C'était très fragile, c'est très fragile avec Beyrouth, comme c'est très fragile avec Damas. Mais là aussi, il faut dire les choses comme elles sont ; dans ces contextes géopolitiques autour de l'Iran, ce pays a beaucoup d'atouts, c'est un pays entre les deux mers, entre la Caspienne et le Golfe, c'est un grand pays, une grande nation très riche avec des moyens, avec de l'énergie. Il ne manque rien à l'Iran, mais, en même temps, l'Iran se présente comme une puissance et il y a un conflit autour de l'Iran. Cela l'a été historiquement et ça le reste toujours.

Maintenant entre la Russie, la Chine, les États-Unis et les autres pays, il y a une compétition autour de l'Iran et c'est donc pour cela que l'Iran vit, à mon avis, un moment qui est un tournant, une transition. On verra comment les choses évoluent, mais je pense que, dans les relations entre la France et l'Iran, entre l'Europe et l'Iran, l'absence de questionnements autour des droits de l'homme et autour des droits des bahá'ís ne donne pas plus de force à l'Europe. Au contraire, cela réduit les atouts de l'Europe et les atouts de la France face à l'Iran, dans la grande mutation géopolitique qui se joue là-bas. Grand merci

Discours introductif à la table ronde 1 : Persécution des bahá'ís en Iran

Michel Herbillon

Député et co-fondateur de l'Amicale

Je suis extrêmement heureux d'être présent à ce colloque et d'introduire cette table ronde. Monsieur le président de l'Assemblée spirituelle nationale des bahá'ís de France, monsieur le professeur Khattar Abou Diab, mesdames et messieurs, chers amis, c'est un grand plaisir pour moi de m'exprimer devant vous ce matin pour ce colloque consacré à la persécution des bahá'ís en Iran.

Mon collègue et ami Roger Karoutchi, le sénateur des Hauts-de-Seine a pris l'initiative de créer cette amicale parlementaire de soutien aux bahá'ís et j'ai eu le plaisir de la promouvoir à l'Assemblée nationale auprès de mes collègues députés. Cette amicale qui regroupe une trentaine de députés et de sénateurs de toutes tendances politiques permet aujourd'hui une sorte de reconnaissance institutionnelle en faveur de la cause des bahá'ís.

C'est une fierté, ce jour, de pouvoir échanger au sujet de la situation des bahá'ís dans ce haut lieu de la démocratie qu'est le Sénat ; je suis moi-même un député, donc, à ce titre, un élu de la nation et je suis heureux de vous apporter les salutations de l'Assemblée nationale et de mes collègues députés.

C'est un long chemin qui a été parcouru depuis le tout début de cette démarche, lorsque plusieurs membres de la communauté bahá'íe – et je reconnais un certain nombre de visages amicaux parmi vous ce matin – habitant ma circonscription de député à Saint-Maurice sont venus me voir un soir à ma permanence, pour évoquer avec beaucoup d'émotion et beaucoup de compétence le sort terrible que doivent endurer près de 300 000 membres de votre

communauté en Iran. En effet, je suis élu de Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maurice et Joinville-le-Pont, qui sont dans ma circonscription et je suis maire de Maisons-Alfort.

Cette situation est loin d'être une nouveauté puisque déjà au 19^e siècle des massacres étaient à déplorer. Dans notre histoire récente, depuis la Révolution islamique de 1979 en Iran, ce sont des centaines de bahá'ís qui ont été tués, torturés ou emprisonnés simplement pour les empêcher de pratiquer librement leur religion.

J'ai eu aussi un autre contact, si je peux le formuler ainsi, avec les bahá'ís. En effet, lors d'un récent déplacement en Israël, je suis allé à Haïfa où j'ai vu ce magnifique mausolée, superbe, avec une vue extraordinaire sur Haïfa, et je suis allé visiter ce monument et ce jardin qui sont tout à fait exceptionnels, et qui sont justement en hommage aux bahá'ís. C'est une religion de paix, aux idées progressistes, en particulier sur les conditions sociales des individus et sur les droits des femmes. Aujourd'hui, si heureusement les massacres massifs n'ont plus cours, c'est tout de même un système discriminatoire généralisé qui est à l'œuvre, visant à exclure totalement les bahá'ís de la société iranienne.

Et cette persécution se traduit hélas concrètement par un ensemble de dispositions tout à fait condamnables : une non-reconnaissance de votre religion par la Constitution, des restrictions d'accès à la justice, à l'éducation et au travail, des droits civiques qui sont bafoués, des violences perpétrées contre les bahá'ís en toute impunité et enfin des emprisonnements arbitraires

comme ce fut le cas des responsables de la communauté qui ont été condamnés en 2010 à 20 années de prison. Ces actes, mesdames et messieurs, vont à l'encontre des engagements internationaux de l'Iran, en particulier du Pacte international pour les droits civils et politiques auquel Téhéran a librement souscrit et il est nécessaire que la voix de la France les lui rappelle.

Lors des différents échanges que j'avais eus avec les ministres des Affaires étrangères de notre pays, il m'a toujours été répondu qu'au sein des instances multilatérales, comme dans son dialogue bilatéral avec l'Iran, la France rappelait régulièrement à l'Iran ses obligations vis-à-vis de votre communauté. Notre pays a, par ailleurs, coparrainé la résolution sur les droits de l'homme en Iran adoptée au cours de la 25e session du Conseil des droits de l'homme. Et lors du dialogue interactif avec le rapporteur spécial sur l'Iran, la France avait mentionné les persécutions dont étaient victimes les bahá'ís.

La France n'est pas le seul pays à défendre cette cause et je me félicite que, depuis plusieurs années, la défense des bahá'ís progresse au sein de la communauté internationale. Je pense en particulier au rôle de l'ONU qui a, à plusieurs reprises, condamné les violations des droits de l'homme en Iran. Mais je suis bien conscient que toutes ces initiatives diplomatiques et politiques restent insuffisantes et que le travail inlassable de votre communauté demeure toujours aussi essentiel.

La France, vous le savez bien, comme beaucoup d'autres pays, a de nombreuses attentes vis-à-vis des changements politiques qui sont en cours en Iran. Son ouverture économique, politique et, espérons-le, religieuse est nécessaire même si, aujourd'hui, la vigilance et la prudence doivent rester de mise. Car malgré l'arrivée au pouvoir du président Hassan Rohani, qui défend une ligne plus réformatrice que son prédé-

cesseur, il faudra sans doute beaucoup de temps pour que des changements notables se fassent.

Vous avez entendu comme moi sans doute l'interview qui a été donnée par le président de l'Iran hier soir à la télévision et qui a été reproduite ce matin à Europe 1. Il faut rester extrêmement attentif et vigilant parce qu'il y a des réponses qui ne nous satisfont pas complètement, c'est le moins que l'on puisse dire. En tout cas, il y a un signe, il y a une ouverture et il faut le prendre quand même comme une avancée positive. Et puisque nous sommes ici pour ouvrir le débat, j'aimerais que vous nous disiez, mesdames et messieurs les participants, vous qui connaissez si bien la vie sur place en Iran, si des changements ont eu lieu depuis deux ans et si une évolution positive peut être envisagée, voir espérée, à la suite de l'ouverture de l'Iran à la communauté internationale. Je souhaite et je serais très heureux que notre table ronde permette de répondre à ces questions. J'ai pu voir il y a quelques jours qu'une ambassadrice iranienne avait été nommée en Malaisie, c'est une première depuis les années 1970. Est-ce que tout cela n'est qu'une simple opération de communication de la part du pouvoir iranien ou est-ce bien un réel changement qui est actuellement en œuvre ?

En tout état de cause, puisque le président François Hollande reçoit le président iranien Hassan Rohani dans les prochains jours en France, je souhaite que cette rencontre puisse être l'occasion d'ouvrir un dialogue constructif et approfondi. Je n'ignore évidemment pas que les sujets économiques et commerciaux primeront lors de ces échanges entre les deux présidents mais il serait important, et c'est mon souhait, que la situation des bahá'ís en Iran puisse être évoquée à l'occasion de cette rencontre.

La France, pays des droits de l'homme, a toujours eu une diplomatie que chacun sait impliquée très activement dans la défense

des droits de l'homme et dans la défense des minorités persécutées, et ce serait honorifique également pour la France que ce questionnement puisse être fait à l'occasion de la visite du président iranien, de telle manière que la cause extrêmement légitime des bahá'ís puisse connaître des modifications

et des améliorations. En tout cas c'est le souhait que je formule au début de ce colloque. Je vous souhaite de très bons travaux et j'ai été extrêmement heureux et honoré de pouvoir introduire cette table ronde et de venir à votre rencontre. Merci de votre attention.

Président de séance de la table ronde 1 : Persécution des bahá'ís en Iran

Michel Taube

Journaliste et fondateur de l'Opinion internationale

Bonjour à toutes et tous. Je m'appelle Michel Taube, je suis le fondateur du magazine Opinion internationale, qui est un magazine en ligne www.opinion-internationale.com. Je remercie Sophie Ménard d'avoir pensé à moi pour intervenir aujourd'hui.

Sophie Ménard m'avait sensibilisé il y a déjà plus de deux ans au sort des bahá'ís en Iran et aux différentes dimensions que revêt la communauté bahá'íe. Quelques mots tout de même sur la raison pour laquelle je suis là aujourd'hui. Au cours de l'année 2014, j'ai animé sur mon site internet une rubrique consacrée à l'Iran. Il s'agissait d'une rubrique qui visait principalement à montrer que la société iranienne était d'une bien plus grande diversité qu'il n'y paraît et qu'il y avait dans cette société, malgré le régime politique en place et malgré les difficultés immenses que connaissaient des Iraniens de la diaspora, une réalité iranienne qui méritait d'être connue et mise en avant et dans laquelle, ma foi, toutes les personnes d'origine iranienne avaient leur place.

Au cours de cette aventure qui a été passionnante et qui nous a permis de creuser un petit peu les différentes dimensions de la société iranienne, nous avons rencontré Sophie Ménard qui nous a éclairés sur les bahá'ís et leur situation en Iran.

Dans l'ADN de notre magazine « Opinion internationale, s'informer pour s'engager, le magazine des libertés et des cultures », évidemment, le fait même qu'il y avait une diversité religieuse en Iran nous a importé, et lorsqu'en plus il y a des persécutions, nous avons été doublement concernés.

Alors effectivement, il y a eu cette phase de la négociation nucléaire qui est maintenant close et nous allons passer à une nouvelle phase des relations avec l'Iran. Mais moi je serais peut-être un petit peu plus optimiste et c'est aussi pour ça que je suis là aujourd'hui. Parce que le focus sur le nucléaire étant moins prégnant, je pense que la communauté internationale va peut-être pouvoir peser davantage sur les autres dossiers qui concernent l'Iran et notamment sur les questions de liberté, de droits de l'homme, de liberté religieuse et de liberté de conscience.

Et moi je veux croire de façon un peu naïve mais aussi très tactique et très politique que le président Rohani doit être mis à profit par la communauté internationale pour pouvoir essayer de mettre en lumière des opportunités d'évolution en Iran, notamment concernant le sort des bahá'ís. Un point qui est également très très

important et qui n'a pas encore été cité est le fait que chaque année les Nations unies publient un rapport très précis et très documenté sur le sort des bahá'ís en Iran. Cette publication qui entre dans le cadre de la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran est un élément extrêmement important sur lequel il faut miser et insister davantage.

Et enfin, un dernier point, qui est peut-être beaucoup plus primordial que la venue à Paris du président Rohani, c'est la création de cette amicale parlementaire. Oui pour moi c'est un fait très important. Pourquoi ? Parce que la visite du président Rohani ne durera que vingt quatre heures, mais l'amicale parlementaire, je l'espère, sera présente elle pour le long cours.

Donc je pense qu'il y a beaucoup de choses à faire. Je vais animer une table ronde sur l'état des persécutions des bahá'ís en Iran, mais la motivation principale à ma présence ici, c'est aussi d'accompagner un engagement au service de l'amélioration de la situation des bahá'ís en Iran et dans le reste du monde.

Mais je crois que nous allons faire une pause et donner la parole à monsieur Herbillon. Alors j'en profite quand même pour me répéter, parce qu'il y a un point qui vous concerne particulièrement monsieur

le député, je disais que plus important que la visite du président Rohani en France, il y avait la création de cette amicale parlementaire qui elle ne va pas durer que 24 heures mais bien plus longtemps et que ce fait me paraît très important en terme de structuration et de sensibilisation de la communauté internationale au sort des bahá'ís.

Nous allons donc commencer la première table ronde consacrée à la persécution des bahá'ís en Iran par un état des lieux et, en même temps, une mise en contexte car il n'y a pas que les bahá'ís qui souffrent en Iran et nous allons donc aussi parler du fait religieux et du manque de liberté de conscience dans l'ensemble du pays. Je vous présente les trois intervenants : madame Rachel Bayani, vous êtes la représentante du Bureau régional de la communauté internationale bahá'íe auprès de l'Union européenne à Bruxelles, madame Hamdam Nadafi, docteur en droit et monsieur Saeed Paivandi, professeur de sociologie à l'université de Nancy II et directeur de LISEC, laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication de Lorraine. [...] Nous commencerons avec madame Bayani. Pouvez-vous nous exposer exactement quel est l'état des persécutions des bahá'ís en Iran, s'il vous plaît ? Merci.

Table ronde 1 : Persécution des bahá'ís en Iran

Rachel Bayani

Représentante du Bureau régional de la communauté internationale bahá'íe
auprès de l'Union européenne à Bruxelles

Messieurs les sénateurs, messieurs les députés, mesdames, messieurs, c'est vraiment un très grand plaisir d'être ici aujourd'hui. Lorsqu'en décembre 2013 une délégation du Parlement européen a visité Téhéran, un des membres de cette délégation en revenant m'a dit qu'il était possible de parler de tout avec les Iraniens, sauf d'un sujet : les bahá'ís.

Elle m'a dit qu'« à chaque fois que nous avons essayé d'aborder la question des bahá'ís, c'était comme si un mur s'élevait ou bien on ne pouvait pas continuer cette conversation ou bien on obtenait des réponses évasives ». Lorsqu'en mai de cette année, une délégation du Parlement européen responsable des relations avec l'Iran a rencontré une délégation du Parlement iranien à Strasbourg, une des membres du Parlement européen, une députée allemande, madame Cornelia Ernst, avec vraiment beaucoup d'humilité, leur a dit que nous Européens avons beaucoup de choses à apprendre en matière des droits de l'homme, mais que cela ne nous empêche pas de nous inquiéter par rapport à la situation dans d'autres pays.

Et elle a mentionné trois éléments, les femmes, la peine de mort et les bahá'ís. J'ouvre une parenthèse sur la composition de la délégation iranienne : il y avait quatre parlementaires dont un juif, un kurde et une femme. Je referme la parenthèse. Et donc en réponse aux deux premiers sujets, des explications, des réponses et des justifications très élaborées ont été données.

Sur le sujet des bahá'ís, et j'étais présente dans la salle, le représentant, très brièvement, en deux phrases, a dit, et je le cite : « Quant à ce groupe particulier que vous mentionnez – il n'a pas même pas voulu dire le nom – nous avons des documents qui démontrent qu'ils ont même des privilèges. »

Tout ce même, ce groupe particulier, c'est la plus grande minorité religieuse non musulmane dans le pays. Cette hésitation des autorités à avoir une conversation sur les bahá'ís ou cette affirmation selon laquelle ces derniers ont les mêmes droits et même des privilèges, est une chose dont nous sommes témoins depuis des années. Et l'attitude du gouvernement est d'autant plus difficile à comprendre que les bahá'ís n'ont pas d'aspiration politique, ils ne cherchent pas le pouvoir et surtout ils ne veulent pas renverser quelque gouvernement que ce soit. Donc en d'autres termes, ils ne sont pas une menace politique. Maintenant, quant à leurs croyances, les bahá'ís sont d'avis que toutes les religions viennent du seul et même Dieu et que le rôle de toutes les religions est de faire progresser la civilisation mondiale et donc les bahá'ís croient en l'islam.

Les bahá'ís ne sont pas non plus un groupe iranien, en effet il y a des bahá'ís de toutes les origines partout dans le monde et, en outre, la très grande majorité des bahá'ís ne sont pas iraniens.

Les bahá'ís ont été persécutés depuis le début de la foi bahá'íe en Iran au dix-neuvième siècle. Aujourd'hui, cette persécution est systématique, intentionnelle, menée par

le gouvernement et exécutée par tous les organes de l'État à tous les niveaux d'administration, que ce soit au plus haut niveau ou au niveau de la commune.

En 1993, un mémorandum a été publié par le rapporteur spécial sur l'Iran et ce mémorandum est un document du gouvernement iranien qui est signé par le Guide suprême Ali Khamenei. Il s'intitule « la question des bahá'ís », et il y est explicitement dit que le développement et le progrès de la communauté bahá'íe doivent être bloqués.

Pour en venir maintenant à la nature des persécutions, ce sont en quelque sorte des persécutions doubles : donc non seulement les bahá'ís n'ont pas le droit de vivre leur foi, mais ils sont également dépouillés de toute une série d'autres droits. Les bahá'ís non seulement n'existent pas en tant que communauté religieuse, mais en finalité ils n'existent pas du tout. En ce qui concerne le droit à la liberté, et puisqu'on vient d'en parler, je ne vais donc pas aller dans les détails, on sait qu'il y a à chaque moment des dizaines de bahá'ís dans les prisons uniquement à cause de leur croyance.

Au retour de cette délégation du Parlement européen, on m'a dit que les autorités répondent systématiquement que ces gens sont en prison parce qu'ils ont commis un crime. Or s'ils ont commis un crime, pourquoi est-ce qu'ils sont condamnés avec des chefs d'accusation tels que « insulte contre l'islam » ou « propagation de la corruption sur terre » et « appartenance à une secte illégale » ? Pourquoi est-ce qu'ils sont jugés par des cours révolutionnaires et non par des cours pénales normales ? Pourquoi est-ce qu'ils se retrouvent dans la section politique de la prison et pas dans la section normale ? Les jeunes bahá'ís n'ont pas droit à l'éducation et ceci est clairement dit dans ce mémorandum de 1993 et également réitéré dans une lettre de 2006 du ministère de la Science, de la recherche et de la technologie

à 81 universités qui les obligent à renvoyer tous les étudiants qui sont bahá'ís. Cette interdiction pour les bahá'ís de poursuivre des études universitaires fait partie non seulement d'un effort pour appauvrir les bahá'ís intellectuellement mais surtout en réalité pour les étrangler économiquement puisque l'absence de diplôme universitaire restreint considérablement les possibilités sur le marché du travail.

À cela s'ajoute le fait que les bahá'ís n'ont pas le droit d'accéder au secteur public, ils n'ont pas non plus le droit d'exercer un certain nombre d'autres professions. Et encore d'ajouter que le gouvernement ferme systématiquement les magasins et les entreprises bahá'íes. Je ne vais pas mentionner toutes les violations des droits de l'homme dont souffrent les bahá'ís mais, tout simplement, je souligne qu'il s'agit véritablement d'une persécution du berceau jusqu'au tombeau.

La communauté internationale, et cela a été mentionné à plusieurs reprises, a eu beaucoup d'espoir lorsque le président Rohani est arrivé au pouvoir. Malheureusement la situation des bahá'ís ne s'est pas améliorée, bien au contraire elle a empiré. Le nombre d'actes de propagande anti-bahá'íe diffusés dans des médias iraniens officiels ou semi officiels a augmenté et de janvier 2014 à mai 2015, on en comptait plus de 6 300. Et ce qui est intéressant, c'est que cela va du plus élaboré intellectuellement au plus élémentaire. Une personne m'a dit qu'il y avait même cette rumeur qui circulait selon laquelle, lorsqu'on entre dans le métro, il faut faire attention parce que des dames bahá'íes proposent des manucures et, en même temps, elles jettent un mauvais sort.

Ce type d'histoire est fait pour toucher toutes les strates de la population. Il est difficile de dire si ce manque de progrès des droits de l'homme est dû à une absence de volonté ou à une incapacité d'agir du président Rohani. On ne sait pas s'il ne veut pas agir ou si les forces

conservatrices ne lui permettent pas d'agir. En fait, c'est une question secondaire. Quel que soit le scénario, il faut que la pression internationale perdure et soit maintenue. Si le président ne s'intéresse pas aux droits de l'homme, les demandes internationales vont faire pression sur lui. Si, par contre, il n'a pas les moyens d'agir, alors la pression internationale l'aidera.

Et en effet nous savons que l'opinion de la communauté internationale est très importante pour l'Iran. Chaque année, au moment où la résolution aux Nations unies sur l'Iran est discutée, il est intéressant de noter les efforts impressionnants que les autorités iraniennes mettent en œuvre afin de convaincre les autres États membres de ne pas voter cette résolution. Et nous sommes tout à fait conscients du fait qu'il y a cette peur, au moment où nous recommençons ces relations avec l'Iran qui sont très fragiles, nous avons peur de les fragiliser davantage.

Nous sommes aussi conscients du fait qu'il y a cette tendance à dire, et c'est d'ailleurs une théorie, qu'il faut commencer avec les sujets faciles pour ensuite en

venir aux sujets difficiles, afin d'établir une certaine relation de confiance – ce sont des propos que j'ai entendus. Mais les bahá'ís sont vraiment le test de sincérité du gouvernement. Si le gouvernement ne fait rien par rapport aux bahá'ís – et certains procédés sont très faciles à mettre en œuvre – c'est qu'il n'a aucune intention de faire quoi que ce soit sur aucune autre question relative aux droits de l'homme et cette relation que l'on établit avec cet État sera toujours une relation qui se basera sur un certain manque de sincérité.

Donc au moment où la communauté internationale cherche à entrer dans des relations économiques avec l'Iran, nous faisons appel aux sociétés pour qu'elles soulèvent la question des droits de l'homme et aux États pour qu'ils rappellent systématiquement à l'Iran qu'il doit se conformer à ses obligations internationales et vraiment insister sur le fait que tout ce que les bahá'ís veulent en Iran, c'est de pouvoir être au service d'un pays qu'ils aiment profondément.

Table ronde 1 : Persécution des bahá'ís en Iran

Saeed Paivandi

Professeur de sociologie à l'université de Nancy II et directeur du LISEC
(Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication) de Lorraine

Merci pour votre introduction. Effectivement, je suis chercheur en éducation et, à ce titre, j'ai mené plusieurs recherches sur les manuels scolaires et sur le discours de l'école iranienne. Dans mes articles, publiés en anglais et en français, je cite les formes de la discrimination et de la violence dans les pratiques éducatives, mais également dans les discours du système éducatif iranien. J'en ai été témoin en tant qu'enseignant dans les

années 1980. Mais également en tant qu'élève car je vivais dans une région où il existait une forte communauté bahá'ie en Iran.

Ainsi, à plusieurs titres, je connais ce problème et c'est pour cette raison qu'une fois universitaire en France, j'ai poursuivi mon travail sur l'éducation en Iran, pour exposer cette réalité. Car s'il est incontestable que les bahá'ís sont la minorité la plus réprimée, il y a également les autres minorités religieuses

qui ne sont pas visibles de l'extérieur et dont personne ne parle.

Le Monde a évoqué 1979-1980 (la révolution et la mise en place de la République islamique) comme un tournant. Et c'est également un tournant pour le système éducatif. Parce que ce dernier, qui était plus ou moins séculier depuis un siècle, a été ensuite profondément réformé pendant les années 1980, pour mettre en place un système dit islamique, donc un système éducatif islamique. La loi fondamentale de 1987, qui est un peu la loi fondamentale de l'éducation, c'est à dire la loi d'orientation, précise très clairement dans son premier article que l'objectif numéro un du système est la promotion des fondements religieux et spirituels des élèves par l'enseignement des principes et des lois de l'islam chiite.

Donc très clairement, et il n'y a pas d'ambiguïté, l'objectif de ce système – un système très identitaire – est avant tout la promotion de cette culture et l'acculturation des élèves à cette religion. Peut-être que dans le monde, on a deux systèmes éducatifs qui s'identifient à une religion directement de cette manière, soit l'Iran et l'Arabie saoudite, où vraiment – et ce n'est pas un hasard - si 25 à 33% du temps scolaire en Iran et en Arabie saoudite est réservé à la formation religieuse des élèves, c'est-à-dire au final à une sorte de lavage de cerveau.

Et ce poids est bien plus énorme si on observe les statistiques internationales des États où il y a un enseignement religieux ; on y découvre que 8% du temps scolaire est consacré à l'enseignement religieux, alors que dans ces deux pays cités c'est trois ou quatre fois plus qu'ailleurs. En outre, une spécificité de l'Iran et de plusieurs autres pays de la région – si je précise « plusieurs pays de la région », ce n'est pas pour minimiser la question iranienne mais pour dire que l'on est dans une région qui est assez complexe et qui n'a pas appris à respecter l'autre au sens large du terme, et paradoxalement surtout dans la période

récente, parce que historiquement on ne connaissait pas cette persécution des minorités – Donc la particularité du discours scolaire iranien est que finalement la religion ne s'arrête pas dans les livres ou dans les heures d'enseignement religieux, en effet les autres livres également sont très largement envahis par les thématiques religieuses.

J'ai effectué un calcul dans les manuels scolaires iraniens. Il en ressort que 34% des leçons sont directement consacrées aux thématiques religieuses et idéologiques dans les matières telles que les langues, l'histoire, la géographie, la littérature, l'éducation civique, les sciences sociales et humaines... C'est-à-dire que la religion ne s'arrête pas dans les manuels d'enseignement religieux mais qu'elle est omniprésente, sans parler des pratiques parallèles, péri-scolaires.

Dans les écoles, on recense 160 cérémonies par an organisées pour orienter la pensée et la pratique des élèves. En réalité, la pratique éducative et les manuels scolaires iraniens distinguent deux types de minorités. Les premières minorités sont les minorités reconnues, les chrétiens et les juifs par exemple ; ces minorités ont leur enseignement religieux spécifique et parfois leur propre école, mais comme je l'ai dit, les autres livres scolaires transmettent au final une formation chiite très dense. Ensuite, il y a des minorités invisibles, non reconnues comme les bahá'ís, où il y a un silence par rapport aux autres. Pour quelqu'un qui est athée et qui a une autre vision de la religion ou une autre vision de la spiritualité, il y a un silence, une sorte de discours violent par rapport à la centralité du chiisme.

Mais pour les bahá'ís, le problème réside en ce qu'ils sont considérés comme une religion à combattre, là est le problème. Donc ce sont les ennemis de l'État, de la République islamique et deux manuels en Iran sont particulièrement violents vis-à-vis des bahá'ís : les manuels d'enseignement religieux et d'histoire. Le bahá'isme est considéré comme une religion formellement

interdite et officiellement combattue et persécutée par la République islamique, c'est très clair dans les manuels scolaires. On y retrouve des humiliations très évidentes, des propos violents et injurieux vis-à-vis des bahá'ís, qui y sont considérés comme impurs, immondes, infidèles, apostats et hérétiques. Cela est très clairement dit dans les manuels scolaires et on les considère aussi comme une secte illégale, inventée par le colonialisme anglais par exemple. On le voit très clairement dans les livres d'histoire ou dans les livres d'enseignement social.

Ensuite, en parallèle, il y a également les pratiques anti-bahá'ies dans les systèmes éducatifs. J'ai moi-même été témoin de ces situations dans mon école lorsque je résidais encore dans ma région. Souvent, les enseignants de matière religieuse nous incitaient à être contre les bahá'ís. Et beaucoup d'élèves suivaient parce qu'ils ne savaient pas, ils n'avaient pas appris à accepter l'autre comme tel. Néanmoins, certains élèves avaient un autre type d'attitude. Par exemple dans notre équipe de foot, il y avait des bahá'ís que nous considérons comme tous les autres élèves et pour nous ça ne posait pas de problème. Cependant nous étions sous la pression de cette propagande permanente. Mais aujourd'hui, la chasse aux élèves bahá'ís à l'école est systématique, c'est-à-dire qu'on les dénonce systématiquement et on essaye de les marginaliser et de les humilier ; et l'incitation à la haine est véritablement une pratique quotidienne, c'est une discrimination et une injustice permanente contre ces élèves. C'est pour ça qu'on peut parler de deux violences dans les écoles iraniennes : une violence un peu plus symbolique lorsque l'élève est dans l'impossibilité d'affirmer son identité et de se défendre, et que l'élève subit et vit une humiliation permanente – puisque je ne peux pas me défendre, je ne peux pas prendre la parole et dire pourquoi vous faites ça ? Pourquoi vous dites ça ? Ce n'est pas vrai ce que vous dites dans les

manuels – et une violence institutionnelle directe, ça a été mentionné plusieurs fois, c'est-à-dire la répression et l'exclusion de l'école et notamment de l'enseignement supérieur.

Le problème est qu'en Iran l'information sur votre religion fait partie des informations générales tout comme votre âge, votre sexe et votre lieu de naissance, on vous demande votre religion. Donc un élève bahá'í a deux solutions : ou il faut garder le silence et ne pas dire qu'il est bahá'í et dire autre chose, or les cases sont très claires, islam chiite, sunnite, ou juif. Mais pour eux il n'y a rien, donc si vous ne mettez rien, vous êtes en quelque sorte bahá'í, vous avouez donc votre appartenance ; ou alors il faut résister, c'est-à-dire affirmer son identité et là le risque c'est l'exclusion. Dans l'enseignement supérieur, c'est très souvent le cas parce que même si l'élève ne dit rien, les instances supérieures elles cherchent parce qu'elles ont des informations sur l'élève.

Pour terminer, il y a des initiatives en cours actuellement, le Bahá'í Institut for Higher Education (Institut bahá'í d'enseignement supérieur) qui est très actif à distance. Je suis à l'origine également d'une institution qui existe depuis deux ans qui s'appelle IranPage (Academia Institut for Social Science and Humanities) qui accepte des étudiants, pas uniquement les bahá'ís, mais tous les étudiants qui ont envie de vivre un autre système d'enseignement supérieur, normal, comme partout dans le monde. On ne demande pas leur religion, et c'est pour ça qu'on a beaucoup d'étudiants bahá'ís dans notre faculté qui a démarré il y a deux ans. Mais vous savez que ce genre d'institutions, qui ne sont pas financées par l'État, sont finalement très fragiles parce qu'elles ont besoin des aides internationales pour pouvoir vivre, continuer et c'est notre cas parce que finalement on a une promotion avec une part importante d'étudiants bahá'ís, mais également des Kurdes, des femmes, des féministes, des gens exclus de l'université à cause de leurs opinions politiques. Merci.

Table ronde 1 : Persécution des bahá'ís en Iran

Hamdam Nadafi

Docteur en droit constitutionnel

Je vous remercie. En effet, il y a tout un enjeu constitutionnel et, lorsque tout à l'heure madame Bayani indiquait que les bahá'ís n'existent pas du tout en Iran ou lorsque monsieur Paivandi vient de dire que l'éducation mise en place par le régime iranien doit permettre uniquement de diffuser la religion musulmane chiite, on se rend compte que tout cela est possible parce que la Constitution, le système constitutionnel, tel qu'il est établi en Iran, a été mis en place de sorte à permettre la diffusion et le respect de la religion musulmane chiite ainsi qu'également bien sûr à l'imposer et tous les rouages du pouvoir sont soumis à ce principe.

Donc je vous propose rapidement de comprendre ce système constitutionnel, ainsi que ses règles juridiques qui permettent ces discriminations et ces persécutions qui viennent d'être décrites. Alors le régime iranien, on le sait, est une République islamique. Mais elle a une double spécificité au sein même des États de droit musulman. La première spécificité tient à la dualité de sources normatives au sein de ce système. Les sources du droit sont issues de règles divines mais également de règles de droit positif et ce qui est très important à noter c'est que ces règles d'origine divine sont prédominantes.

Et dès le préambule de la Constitution, il est par exemple indiqué que tous les droits garantis par la Constitution ne doivent pas entrer en conflit avec le droit musulman. Et on le verra un peu plus tard, il y a en effet dans la Constitution des libertés publiques, des libertés fondamentales qui sont inscrites, mais chaque liberté qui y est mentionnée ne peut être appliquée que dans le respect des règles issues du chiisme, de l'islam et surtout

de l'interprétation qui en a été faite par les docteurs de la loi.

Donc la première spécificité de ce régime constitutionnel est cette dualité de sources normatives. La deuxième spécificité, la caractéristique de ce régime iranien, est cette théorie du velayat-e-faqih, comme l'a dit monsieur Abou Diab Khattar, c'est même, je vous cite, « une dérive au sein du chiisme » ; c'est assez novateur, c'est une notion qu'on ne retrouve pas du tout dans les autres États de droit musulman, et c'est même une notion qu'on ne retrouve pas dans toutes les écoles du chiisme.

Quelle est cette théorie ? En quelques mots, on l'a souvent traduite par « gouvernement du docte religieux » ou « gouvernement du juriste consulte ». Selon cette théorie, en l'absence du douzième imam - dans la théorie chiite, le douzième imam qui a été occulté en 874 - donc en l'absence de ce douzième imam, et dans l'attente de son retour, la personne la plus habilitée à assumer les pouvoirs spirituels et temporels est le faqih, c'est-à-dire le religieux le plus savant.

Le premier à avoir bénéficié de ce titre, c'est l'ayatollah Khomeiny qui lui-même a été à l'origine de cette théorie. À son décès, ce titre de Guide suprême a été octroyé à l'ayatollah Khamenei qui est toujours actuellement le Guide suprême de l'Iran. Il est important de comprendre en fait cette théorie puisqu'aujourd'hui, comme cela a été dit plus tôt, le président de la République n'a aucun pouvoir en Iran. Tout le pouvoir, et je dirai même tous les pouvoirs, qu'il s'agisse du pouvoir législatif, judiciaire ou exécutif, tous les pouvoirs sont entre les mains du Guide suprême.

Quelques exemples très rapides. Il est spécifié à l'article 110 de la Constitution que le Guide suprême détermine les grandes lignes directrices de la politique générale du pays, qu'il supervise l'exécution de la politique générale, qu'il coordonne et chapeaute l'action des trois pouvoirs établis par la Constitution, qu'il est à la tête de l'armée, qu'il peut à tout moment suspendre le fonctionnement des institutions et qu'il est le seul à pouvoir décider de la révision de la Constitution. En d'autres termes, il détient tous les pouvoirs entre ses mains. C'est lui qui doit valider les listes des candidats à l'élection présidentielle et, bien qu'il existe un parlement monocaméral en Iran, ce parlement édicte des lois qui ne peuvent entrer en vigueur que si elles sont validées par le Conseil des gardiens.

Ce Conseil des gardiens est composé de douze membres. Six de ces membres sont désignés directement par le Guide suprême et les six autres membres sont élus par l'Assemblée mais sur une liste proposée par le chef du pouvoir judiciaire, le chef du pouvoir judiciaire qui est lui-même nommé par le Guide suprême, donc, indirectement, les douze membres sont nommés par le Guide suprême. Et donc pour finir, le Guide suprême est aujourd'hui la personne qui nomme le chef du pouvoir judiciaire, le procureur général et le chef de la cour suprême. Donc vous voyez qu'il existe une séparation des pouvoirs, mais que cette séparation des pouvoirs n'est en vérité qu'une façade puisque tous les pouvoirs sont réunis entre les mains du Guide suprême.

De la même façon, on va retrouver dans la Constitution les libertés publiques. Les libertés sont inscrites dans la Constitution mais chaque liberté publique, avec son application et son effectivité, est restreinte par l'obligation que cette liberté respecte l'islam et respecte les principes issus de la religion musulmane et c'est le cas pour le rôle de la femme, c'est le cas pour la liberté de la presse, c'est le cas pour toutes les

libertés que l'on pourrait énumérer, mais je vais m'attarder quelques instants sur la liberté de religion puisque c'est aujourd'hui celle qui est particulièrement visée eu égard à la situation des bahá'ís.

Il faut savoir que la Constitution iranienne ne reconnaît pas la liberté de religion. Aucun principe de la Constitution ne pose la liberté de religion et de conscience comme on pourrait s'y attendre, sachant que l'Iran a signé la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui eux reconnaissent et imposent la liberté de religion et de conscience. Donc la liberté de religion n'existe pas en tant que telle. Trois articles sont importants.

L'article 12 de la Constitution selon lequel la religion chiite est la religion de l'État et que d'autres communautés musulmanes non chiites ont le droit d'exercer et d'accomplir leurs rites confessionnels. L'article 13 de la Constitution reconnaît trois minorités religieuses : les zoroastriens, les juifs et les chrétiens. Seules ces trois religions sont aujourd'hui reconnues en Iran. Et il est important de s'attarder sur cet article puisque dans un système tel que le système de l'Iran, où tout est basé sur votre religion, où vos droits et vos devoirs sont basés sur votre religion, où votre reconnaissance juridique, votre existence juridique est relative à votre religion, le fait que la Constitution ne reconnaisse pas la foi bahá'íe, la religion bahá'íe comme une religion à part entière comme les autres religions que je viens de citer, et bien cela permet de nier totalement, à l'ensemble des bahá'ís, tous leurs droits.

Ce qu'il est également important de noter, et le président Hassan Rohani l'a encore dit hier lors de son interview, c'est qu'une charte va bientôt être dévoilée. Grâce à cette charte qui était une promesse de sa campagne électorale, charte dont le brouillon a déjà été élaboré, on aurait pu s'attendre comme beaucoup à ce qu'elle apporte des éléments novateurs et permette

enfin la reconnaissance de la liberté de religion et pourtant on se rend compte que cette charte n'apporte rien, elle ne change absolument rien à la situation actuelle, elle reprend les termes de la Constitution et donc elle ne permet toujours pas une meilleure

reconnaissance de la liberté de religion et ainsi elle permet encore une fois d'organiser constitutionnellement ces discriminations que subissent les minorités religieuses en Iran. Je vous remercie.

Contributions de la salle

De nombreuses contributions ont été apportées par les participants, mais toutes n'ont pas pu être traitées en raison du temps.

- Quelle serait la meilleure demande à adresser à monsieur Rohani lors de sa prochaine venue en France ?
- Pourquoi les médias français diffusent-ils des reportages sur l'Iran sans réellement aborder les droits de l'homme en Iran ?
- Est-ce que les chefs d'entreprise qui sont en train de négocier des affaires sont conscients de ce qu'ils font : soutenir un gouvernement qui « ne respecte pas les droits de l'homme » ?
- Peut-on envisager une amélioration des libertés publiques sans un changement profond de l'organisation de l'État iranien ? Ce changement est-il attendu, espéré par la population iranienne ? Ce changement peut-il se faire sans mettre en péril l'équilibre du monde ?
- Est-ce que l'ayatollah Khamenei est susceptible d'être arrêté par la CPI ? [...]
- Peut-on attribuer à la situation bahá'ie le terme de génocide ?
- Si l'Iran a signé le Pacte international des droits de l'homme ? Quelle sanction peut à ce titre être engagée contre le gouvernement ?
- Récemment a été diffusée une vidéo datant de 1982, qui filme le procès de la seconde Assemblée spirituelle nationale des bahá'ís d'Iran. Sur cette vidéo donc – diffusée effectivement par la BBC persane – on comprend combien les juges souhaitaient que les bahá'ís prennent position

contre Israël ou contre les États-Unis, pourquoi l'État iranien a-t-il besoin que les bahá'ís prennent position pour leur politique ? L'État iranien a-t-il besoin du soutien des bahá'ís ? Quel intérêt l'Iran a-t-il à dépenser autant d'énergie vis-à-vis des bahá'ís ?

- Et enfin une question qui fait le lien avec la mobilisation internationale pour les bahá'ís, est-ce qu'elle peut être destinée à déstabiliser l'État iranien pour aboutir finalement au même chaos qu'en Libye et ailleurs dans le monde ?
- Pourquoi la communauté internationale ne se mobilise-t-elle pas autant pour d'autres persécutions subies comme par exemple, entre autres, les Palestiniens dans l'État d'Israël ?

Michel Taube

Je souhaiterais ajouter une question : pourquoi selon vous les persécutions des bahá'ís portent-elles autant sur l'éducation ? Parce que je crois que l'éducation, l'accès à la vérité par la science et l'étude sont très importantes dans la foi bahá'ie, est-ce que ce n'est pas justement une manière de s'en prendre à un des cœurs de la démarche bahá'ie que d'empêcher les jeunes bahá'ís d'accéder aux études ?

Alors je propose que chacun réponde librement à cette salve de questions, ce qui permettra en même temps de conclure sur ce qui a été dit parce que nous disposons de très peu de temps, merci.

Rachel Bayani

Pour répondre d'abord à la dernière question – parce que je pense qu'on doit tous relire un peu les autres questions – je l'ai abordée dans ce que j'ai dit auparavant ; je pense que la stratégie, est bien indiquée dans ce document de 93, il s'agit bien d'éradiquer cette communauté. Comment le faire sans tuer ? Et on a tué aussi, mais ça attire beaucoup trop d'attention. Comment le faire donc sans tuer ? Et bien c'est le faire très lentement et un peu plus discrètement, en appauvrissant intellectuellement, en empêchant d'avoir certaines positions dans le pays, en limitant dramatiquement les possibilités de gagner sa vie. C'est une manière d'étrangler très lentement mais efficacement.

Hamdam Nadafi

On ne va pas pouvoir répondre à toutes les questions, mais je vais essayer de les englober quand même autant que possible dans ma réponse. Juste quelques mots avant tout concernant la question des médias français, pourquoi est-ce qu'ils ne parlent pas plus précisément de la question des bahá'ís ? Je pense que ce qu'il est important d'avoir en tête, c'est que l'Iran a une très bonne communication, si je puis me permettre de m'exprimer ainsi. Encore une fois, si vous écoutez l'interview qui a été faite hier, le président Rohani ne répond absolument pas aux questions et il vous parle à la fin de cette Charte des droits civils des citoyens, ce qui peut redonner de l'espoir, car on se dit : « Ça y est, on a un président modéré et il va se passer des choses. » Pourtant malheureusement cette charte n'apporte rien et, si vous ne rentrez pas dans le détail, vous ne vous rendez pas compte qu'elle n'apporte aucune modification à la situation des droits de l'homme. Et je vais en profiter pour répondre à cette question : est-ce qu'un changement peut intervenir en Iran sans un changement de Constitution ? Non !

Parce que, malheureusement, les pouvoirs en place, qu'il s'agisse du président ou de l'Assemblée, aucun ne peut apporter un changement en Iran tant que cette constitution est telle qu'elle est actuellement. Donc les médias ne parlent pas de la situation parce qu'ils n'en ont peut-être pas connaissance, en tout cas ils ne vont pas toujours en profondeur et que, comme je disais, l'Iran a réussi ce travail de communication qui nous fait croire aujourd'hui que des choses sont en train de changer alors qu'en réalité, rien ne change et que, madame Bayani l'a dit encore une fois, les persécutions ne se sont pas arrêtées ; il y a encore quelques jours, des chrétiens ont été arrêtés pour avoir tenu des messes en persan par exemple. Donc les droits de l'homme en Iran ne vont toujours pas mieux et il est important que l'on en ait conscience malgré tout ce qui peut être aujourd'hui dit et diffusé dans les médias occidentaux.

Saeed Paivandi

Je voulais simplement, peut-être dans un premier temps dire que finalement la situation en Iran comme dans les autres pays de cette région est assez complexe. Monsieur Rohani n'a pas de pouvoir mais en même temps, sur le plan symbolique, il a une place importante. Par exemple, il y a quelques jours ; plusieurs journalistes ont été arrêtés par les Gardiens de la révolution, et c'est lui qui a contesté formellement dans un discours l'arrestation de ces journalistes. Tout de suite, les conservateurs ont commencé à attaquer monsieur Rohani au motif que son intervention est une ingérence dans les affaires juridiques. Donc finalement c'est vrai, il n'a pas de pouvoir mais, en même temps, il ne mâche pas ses mots et même hier soir, malgré toutes les critiques par rapport à l'entretien diffusé, on peut noter une chose : il n'a jamais nié l'existence des problèmes des droits de l'homme en Iran, il n'a pas dit que l'Iran

respecte tout, que l'Iran respecte les droits de l'homme ; il a dit qu'il espère améliorer la situation. Quand les journalistes ont dit : Qu'est-ce que vous pouvez faire devant les conservateurs ? Il n'a rien dit. Et le silence a un sens quand même. Il n'a pas dit que conservateurs et réformateurs sont pareils. Tout ça a un sens, à mon avis. Le problème est que nous avons comme unique moyen la pression internationale et la mobilisation de la société civile. Nous avons ces deux voies, ces deux leviers et il faut mobiliser ces deux leviers. C'est pour ça que je pense qu'aujourd'hui par exemple, et je reviens à la question qui a été posée, la place de l'éducation est en réalité très importante. La preuve en est qu'au lendemain de la Révolution, la première réforme importante a été la réforme du système éducatif, pour permettre de mettre l'éducation au service du système naissant parce qu'ils pensaient que tout passe par la formation d'une génération fidèle et acquise aux causes de la Révolution. D'où toute la peur vis-à-vis de l'éducation des bahá'ís et des autres minorités, parce que finalement ils savent très bien que l'éducation est la meilleure voie pour pouvoir prendre le pouvoir. C'est la théorie sociologique, la question de pouvoir et savoir, car finalement, le savoir est à l'origine du pouvoir et c'est pour ça que les bahá'ís ne doivent pas être éduqués. Parce que finalement il y a une psychologie de peur par rapport aux bahá'ís. C'est intéressant de voir – j'ai d'ailleurs beaucoup discuté de cette question quand j'étais en Iran en tant qu'enseignant et en tant que sociologue car j'ai fait mon mémoire de master sur les bahá'ís – que beaucoup de gens avaient une sorte de paranoïa par rapport au pouvoir des bahá'ís et c'est pourquoi aujourd'hui, quand on les arrête, on demande aux bahá'ís qu'ils désavouent et dénoncent Israël et les États-Unis parce qu'ils considèrent que c'est la cinquième colonne du pays, et ça c'est une vraie psychologie chez les intégristes et

chez les fondamentalistes. Et c'est pour ça que je pense que l'on peut négocier sur tout, comme madame Bayani l'a dit à juste titre, sauf sur les bahá'ís parce que finalement les bahá'ís sur le plan philosophique, c'est la négation du chiisme. En réalité, il faut dire également que l'origine des conflits, l'origine de la tension historique, c'est que le Báb se considérait comme le douzième imam caché. Les chiites attendent cet imam, mais les bahá'ís pensent que c'est fini. En réalité, c'est une sorte de négation du chiisme, c'est pour ça que, pour eux, un bahá'í c'est un impur ou un infidèle. Un bahá'í, c'est vraiment l'opposition, c'est le mal absolu.

Rachel Bayani

Il y a eu également une question sur ce que l'on pouvait faire. Et je souhaite insister de nouveau sur le fait que cette pression internationale donne des résultats. Vous savez, quand quelqu'un vous répète tout le temps, en vous regardant droit dans les yeux, que les bahá'ís ont tous les droits et qu'ils ont même des privilèges, et bien pour quelqu'un qui ne connaîtrait pas très bien la situation, c'est très convainquant. Il faut donc tout le temps répéter et insister sur cette situation des droits de l'homme et sur la situation des bahá'ís et le dire ouvertement, publiquement. Donc, ce que nous demandons tout simplement, c'est que ce mot bahá'í soit dans toutes les rencontres bilatérales, dans toutes les conférences de presse, qu'il y ait constamment cette répétition pour que le gouvernement à aucun moment n'ait l'impression qu'il peut tout simplement mettre cette question sous le tapis.

Michel Taube

Je voulais quand même ajouter une idée, aux prochains panélistes, c'est de savoir si dans la société iranienne, il y a aussi des amis des bahá'ís ? C'est-à-dire que, moi,

je ne crois pas au monolithisme de l'État iranien. Ils le voudraient bien, mais ils ne le peuvent pas ; il y a notamment parmi les jeunes générations des personnes qui ont certes été éduquées avec les manuels scolaires que vous nous indiquez mais qui sont beaucoup plus rebelles et réfractaires à cette doctrine-là, qui sont ouvertes sur le monde, qui voyagent de plus en plus et donc je m'interroge. Même dans le clergé chiïte, heureusement il y a des imams qui ne sont pas dans cette logique si rigide. J'avais publié un article sur l'ayatollah Abdol-Hamid Massoumi qui avait offert une

reproduction calligraphique d'un verset de votre texte sacré et que vous pouvez lire sur mon site internet. Voilà donc, ce que je crois et, quant à la communauté internationale, je pense que la communauté internationale regarde toujours, et autant le 15 juillet que le 13 juillet, l'Iran avec une grande inquiétude et que cette inquiétude-là a quitté le champ nucléaire puisqu'un accord a été signé ; travaillons à faire orienter cette inquiétude sur les éléments de violation des libertés et de promotion des libertés en Iran. Je pense qu'il y a vraiment quelque chose à faire à ce niveau-là. Merci.

Discours introductif à la table ronde 2 : Comment défendre les libertés des êtres humains ?

Guy Geoffroy

Député

Merci, merci pour cette introduction, merci d'accueillir les propos que je vais tenir et merci surtout de la bonté qui sera la vôtre d'excuser l'imperfection d'un propos qui, par définition, est le plus grand risque que court un parlementaire. En effet ayant accepté tout naturellement de participer à un événement important comme celui qui est organisé ici aujourd'hui, il ne peut pas, de par son emploi du temps, consacrer tout le temps nécessaire à assister et à participer aux débats qui ont précédé et il ne pourra malheureusement pas consacrer un temps très important à la deuxième partie de ce colloque. C'est donc un exercice qui court le risque du formalisme et je vais m'efforcer de ne pas trop m'engager dans cette voie qui serait probablement à déplorer.

Quelques repères pour ouvrir cette seconde table ronde qui, et je crois avoir bien compris, a comme objectif d'élargir le champ

de la réflexion à partir de la problématique des bahá'ís en Iran telle que la situation existe à ce jour.

Premier repère : comment peut-on prétendre intervenir sur un sujet aussi fondamental que celui des libertés publiques et personnelles. Et viser certains cas d'espèce qui illustrent la difficulté à assurer ces libertés fondamentales.

Comment le faire sans risquer ce péril majeur qui consiste à se croire possesseur de toutes les clés qui permettent d'abord de définir ces libertés fondamentales, ensuite d'indiquer dans quel contexte elles peuvent s'épanouir et ensuite de préciser comment tous ensemble, à l'échelle de nos pays et à l'échelle de la planète, nous pouvons garantir qu'elles seront, non seulement, sans cesse préservées mais surtout sans cesse développées ?

Il faut éviter ce péril, mais éviter ce péril, c'est éviter l'arrogance, l'arrogance du donneur de leçons et je crois que la pire des choses que nous pourrions faire, nous Français [nous épris à juste titre de cette liberté et capables à juste titre d'être acteurs de certaines initiatives pour montrer l'illustration que nous pouvons en faire dans un pays libre et démocratique comme le nôtre], et bien je crois que pour l'accomplir il faut, et c'est mon deuxième repère, user de conviction, user de détermination et user également de beaucoup d'humilité et de modestie. La conviction, et je l'ai découverte et je ne prétendrai pas l'avoir sue depuis toujours, rejoint finalement celle des bahá'ís. Cette conviction c'est qu'il existe des facteurs et des dénominateurs communs à toutes les parcelles de l'humanité, où qu'elles se trouvent, quelle que soit l'époque et quels que soient les régimes politiques au sein des pays dans lesquels vivent les citoyens du monde.

Je crois que cette conviction doit être à la base de nos réflexions, de nos jugements, de nos actions et de nos interventions et ce, quel que soit le cadre de nos responsabilités internationales diplomatiques : d'un pays envers un autre ou de la communauté internationale. Vous connaissez mieux que moi la position utile, peut-être encore insuffisante mais permanente, de l'Organisation des Nations unies sur la problématique qui est celle de vos débats d'aujourd'hui. Et je pense que cette conviction doit nous permettre de proposer, et non pas d'imposer, quelques autres repères.

Parmi ces repères, il y en a deux dont nous pouvons, nous Français, parler et dont nous pouvons prétendre parler à la planète entière. Ce sont des repères qui installent la place de la conscience, la place de la pensée et, par la même occasion, la place des religions dans un État où chaque individu dispose à priori, et doit pouvoir disposer à

priori, des mêmes droits et des mêmes obligations par rapport justement à cette liberté de conscience et d'expression. En France, on appelle ça la laïcité. La laïcité, et je le disais, c'est mon propos d'humilité, nous ne devons pas prétendre l'imposer à la terre entière mais nous devons essayer d'indiquer et il m'est arrivé de le faire dans d'autres États où j'ai quelques liens, je pense en particulier à la Mauritanie, nous pouvons nous efforcer d'inviter les pays qui, de par leur histoire et de par la manière dont ils se sont constitués, sont des pays avec une religion majoritaire, voire une religion imposée, soit des pays religieux. Je crois que nous devons leur tenir le message suivant. Un, vous avez le droit d'être ce que vous êtes. Deuxièmement, vous avez le devoir, parce que vous êtes ce que vous êtes, de respecter toutes celles et tous ceux qui, au sein de votre communauté nationale, ont fait ce choix, que vous pouvez contester mais auquel vous devez laisser une place, de ne pas penser pareil que vous, de ne pas s'exprimer pareil que vous, de ne pas ressentir pareil que vous et de ne pas vouloir vivre pareil que vous.

La question des minorités, qu'elles soient religieuses, qu'elles soient ethniques, qu'elles soient intellectuelles, qu'elles soient de toutes sortes et souvent il y a des croisements dans ces caractéristiques, la question des minorités est une question éminemment démocratique. Dans un pays comme le nôtre, c'est la démocratie qui garantit à toutes les minorités leur existence et leur possibilité d'exister en paix avec tous les autres. Dans les pays où le mot peuple, le mot décider, donc les mots « le peuple décide », où le mot démocratie n'ont pas la même valeur, notre rôle, notre détermination, notre volonté, notre humilité veulent que nous agissions en permanence pour convaincre. Non pas convaincre que l'autre a tort, mais convaincre que nous n'avons pas tort non plus.

Vous savez, peut-être que mon propos apparaîtra déplacé, mais j'ai envie de vous le tenir. Je fais partie de ces Français qui, il y a 35 ans, se sentaient confusément mal à l'aise et vivaient d'une manière très déplaisante ce que je voyais à la télévision de mon pays, tous ces commentaires sur celui qu'on nous présentait à Neauphle-le-Château, comme le libérateur prochain de l'Iran vivant sous le joug de la dictature du shah.

Je n'en étais pas à dire qu'il fallait soutenir la dictature du shah, d'ailleurs quelle était ma capacité à l'époque à juger les choses d'une manière aussi catégorique. Mais j'en étais à dire que cette volonté de soutenir à priori, de manière définitive tous ceux qui s'autoproclament défenseurs des peuples contre les dictatures qui existeraient au sein des pays de la planète, j'ai toujours trouvé ça un peu suspect. L'avenir, malheureusement pour le peuple d'Iran, et malheureusement pour la planète, a prouvé que mon inquiétude, qui était certainement partagée par beaucoup de mes concitoyens, n'était pas vaine et qu'il y avait derrière l'autoproclamation de la liberté à venir un risque peut-être majeur d'une autoproclamation qui dévoyait la liberté au nom de la liberté.

Si bien que je souhaiterais terminer ce propos introductif, qui j'espère n'était pas confus, par quelques messages d'espoir. Le premier, et là je m'adresse à vous qui croyez en votre religion bahá'ie, que vous soyez d'Iran ou de France, ou que vous soyez Iraniens de France, et il y en a beaucoup, est qu'il faut que vous sachiez que si des parlementaires, aussi bien ici au Sénat qu'à l'Assemblée nationale, dont mon vieil ami Michel Herbillon qui était des vôtres tout à l'heure, ont considéré que parmi les très multiples sollicitations dont ils étaient l'objet, il y en avait une qui méritait leur attachement et leur implication, celle qui vous concerne aujourd'hui, ce n'est pas pour rien.

Nous savons quel est le rôle dans le monde entier qui est donné à notre démocratie, nous savons combien les peuples opprimés, les peuples en exigence d'évolution démocratique de leurs institutions et de leurs vies quotidiennes, comptent sur la France, sur ses institutions, sur ses acteurs, pour vivre dans l'espérance d'une amélioration de leur situation et sachez que notre présence ici au Sénat – bien évidemment de Roger Karoutchi, l'initiateur qui doit être félicité de cette initiative, de Michel Herbillon, de moi-même et d'autres qui n'ont pas été sollicités mais qui auraient répondu de la même manière – est une volonté très farouchement attachée à notre esprit et à notre volonté d'action, de dire que ce qui vous concerne est essentiel pour vous bien sûr mais, comme illustration à travers vous, de tout ce qui doit évoluer sur notre planète alors même que la diversité des régimes, la diversité des acceptations de tous ces termes, de tous ces concepts qui font l'espérance d'une vie meilleure, doivent pouvoir rester diversifiées pour mieux respecter les identités et mieux respecter les volontés.

Mon deuxième message d'espoir, je le tire de ce que j'ai entendu tout à l'heure et de ce que j'ai lu au moment de la pause. Je crois qu'en Iran autant qu'ailleurs, mais peut-être plus qu'ailleurs, il y a des évolutions dont le symbole doit être promu. Et le fait qu'un personnage important de la hiérarchie chiite en Iran, l'ayatollah Tehrani, ait pris récemment une position d'ouverture ne me semble certainement pas le fait du hasard. Il faut donc non pas s'accrocher à ses propos et aux gestes qui ont suivi ses propos d'une manière béate et naïve, parce que ça ne ressemblerait à rien, mais il faut s'y accrocher d'une manière intellectuellement et humainement responsable. Et il faut que par tous les moyens, nous soyons en situation de dire aux responsables de cette grande nation et de ce grand État qu'est l'Iran d'aujourd'hui, que nous observons

sans juger, que nous proposons sans imposer, mais que nous considérons comme important au nom de tout ce qui réunit l'humanité de donner leur chance à des initiatives comme celle qui a été prise par l'ayatollah Tehrani.

Je conclurai brièvement mon propos en vous disant que ce que vous allez faire dans l'heure qui vient, c'est élargir la perspective, c'est essayer de faire en sorte que tout le monde soit d'accord sur des grands principes. Le premier de ces principes, et c'est peut-être le plus important, c'est celui qui doit pouvoir promouvoir la neutralité, qu'on appelle en France laïcité, non comme la négation de toutes les diversités mais comme la capacité de promotion de toutes ces diversités. J'ai été surpris en m'efforçant d'en savoir un peu plus sur les bahá'ís par une chose que j'ignorais, mais je le confesse devant vous, qui était que cette religion peu ancienne est à l'échelle de la planète la deuxième religion la plus représentée dans l'ensemble des États de la communauté

internationale. C'est incontestablement le témoignage, la manifestation de quelque chose de tranquille, de quelque chose de vrai, de quelque chose de positif et de quelque chose de porteur. Et puisque nous sommes en présence d'une religion paisible et respectueuse des autres et qui demande à rester paisible et à être respectée par les autres, je crois pouvoir aujourd'hui dire que la table ronde qui va débiter s'ouvre sur des bases connues, solides, possibles et que les parlementaires que nous sommes, et qui aujourd'hui ont fait ce choix délibéré de vous inviter chez eux et de témoigner chez eux en votre faveur, feront tout ce qui est en leur pouvoir, même s'il restera limité à l'échelle internationale, pour faire en sorte qu'à travers la lutte pour que cesse en Iran ce qui atteint la communauté bahá'íe dans son identité et sa sécurité devienne un exemple pour la planète toute entière pour que progresse – ou que continue à progresser si c'est déjà le cas – l'idée que c'est au nom de toutes nos différences que l'on pourra construire l'unité de la planète. Merci à tous.

Présidente de séance de la table ronde 2 : Comment défendre les libertés des êtres humains ?

Aurélia Guis

Présidente de l'association Interdialog et directrice
de publication de la revue Dialog :
présentation des intervenants de la deuxième table ronde

[...] Je commence avec nos invités. Nous avons madame Attias Donfut qui est spécialisée dans les rites religieux, ensuite nous avons monsieur Mohammed-Chérif Ferjani et enfin monsieur Ghaleb Bencheikh. Alors, je vous propose de commencer par monsieur Ferjani, si vous le voulez bien. Monsieur Ferjani, vous êtes professeur de sciences politiques, d'islamologie et de civilisation

arabe. Je vous laisserai rebondir déjà par rapport à la liberté de croyance qui est un sujet qui vous est cher et ensuite nous allons commencer cette table ronde sur le sujet suivant : Être concitoyen et croyant engagé, que cela signifie-t-il ? Quelle est l'importance de l'équilibre entre liberté et progrès social ? Il me semble que vous venez de publier une thèse à ce sujet donc je vous laisse partager vos conclusions avec nous. Merci.

Table ronde 2 : Comment défendre les libertés des êtres humains ?

Mohammed-Chérif Ferjani

Professeur de Science politique, d'islamologie et de civilisation arabe
à l'université de Lyon 2

En premier lieu, je remercie mes amis bahá'ís qui m'ont invité et m'ont fait l'honneur de participer à cette matinée de travail, sachant le soutien que j'ai toujours eu pour la liberté de conscience, notamment pour les bahá'ís, en Tunisie, mon propre pays d'origine, où j'ai rencontré madame Nadafi pour la première fois. Elle était venue faire les recherches pour sa thèse et on lui a conseillé – des amis bahá'ís tunisiens lui ont conseillé – de me rencontrer, car je n'avais aucun problème avec les bahá'ís, bien au contraire, c'étaient des amis qui me considéraient comme bahá'í, même si je n'étais pas bahá'í. Comme disent les francs-maçons : on est franc-maçon sans tablier, et les bahá'ís considèrent que j'étais de leur côté, que j'étais bahá'í même si je n'appartenais pas à la religion bahá'íe.

Effectivement, j'ai réalisé des travaux sur la liberté de conscience dans le champ islamique dans un ouvrage consacré à la liberté de conscience dans le champ religieux. La liberté de conscience implique, entre autres, qu'il n'y a pas de liberté de conscience avec une impossibilité de changer de religion, de quitter la religion, voire de ne pas avoir de religion.

À ce titre-là, j'ai soutenu tous ceux qui ont été persécutés pour leur liberté de pensée et pour leur liberté d'expression au nom du délit de blasphème ou d'autres délits, qui sont une limitation à la liberté d'expression et à la liberté de pensée. Je rebondis donc là-dessus ; je considère que ce qui arrive aux bahá'ís dans les sociétés musulmanes

témoigne d'un retard important sur la question des droits de l'homme en général et sur celle de la liberté de conscience en particulier. Et la liberté de conscience est une et indivisible. Et quand je vais dans un pays musulman et que l'on m'interpelle sur la laïcité qui vient d'être évoquée, me demandant comment un pays laïque peut limiter les libertés des musulmans concernant le port du voile ou l'atteinte à leur sacré, je leur réponds : « Pour que votre discours soit crédible, commencez par balayer devant votre porte, est-ce que imposer le voile est une moindre atteinte que de l'interdire ? »

Et je crois que, dans les sociétés musulmanes, il y a plus de cas où le voile est imposé à des majorités qu'en France, où on l'interdit pour certains cas. Dans certains cadres donc, la liberté est une et indivisible, quand on est contre l'interdiction, on doit aussi être contre le fait de l'imposer.

Et quand ils m'interpellent sur le fait des atteintes au sacré des musulmans, je leur dis qu'il y a aussi des atteintes au sacré des autres qui ont été faites au nom de l'islam, comme par exemple les bouddhas en Afghanistan détruits alors qu'ils faisaient partie du patrimoine mondial de l'humanité. On n'a pas beaucoup entendu de musulmans dénoncer cela comme une atteinte au sacré des autres. Si on veut le respect du sacré, il faut respecter le sacré de tout le monde et non pas se réveiller pour le respect du sacré uniquement lorsque c'est son propre sacré qui est touché.

Alors pour la deuxième question, parce qu'on m'a dit que je n'ai pas beaucoup de

temps, la liberté et le progrès social, j'ai envie de paraphraser Hegel qui disait que le besoin de philosophe, c'est le besoin des besoins déjà satisfaits. Il a dit de même pour la liberté que le besoin de liberté et le besoin des besoins déjà satisfaits, c'est-à-dire que lorsque on est sans toit, sans travail, sans revenu permettant de vivre dignement, lorsqu'on meurt de faim à côté de ceux qui regorgent, pour reprendre l'expression de Napoléon Bonaparte, non seulement on ne ressent pas le besoin de liberté, mais on devient une menace pour la liberté d'autrui, pour les droits d'autrui. Et en premier lieu les minorités, souvent désignées comme boucs émissaires de tous les malheurs qui nous arrivent.

Parmi ces minorités donc, il y a les bahá'ís en Iran et dans différents pays musulmans. Mais aussi les juifs et les Tziganes qui, lors de la montée du fascisme et du nazisme, ont joué le rôle de boucs émissaires sur lesquels on jetait les malheurs de la société. Il y a aussi de nos jours, en France, laïque, démocratique et sociale, les Roms, les immigrés d'une façon générale, désignés comme boucs émissaires des problèmes inhérents à la crise que ne connaît pas seulement la France, mais que connaît l'ensemble du monde.

Il y a également les différents groupes ethniques et religieux visés par les purifications de toute sorte depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement des États autoritaires dans les pays du sud ; et cela a profité au développement de forces qui menacent la liberté et qui nous ramènent des siècles en arrière. Les temps des crises avec leurs lots d'exclusion, de frustration, de peur du lendemain, de désespoir ont toujours été dangereux pour la tolérance et pour les libertés, dont la liberté de conscience. Nous les vérifions avec la montée des mouvements xénophobes, fascistes et néo-nazis en Europe, où la mondialisation ultra libérale impose ses lois, ce qui se traduit par moins d'État, moins de service public, qui garantis-

saient pourtant le lien social et qui étaient les vecteurs d'un progrès social, par une remise en cause entre autre de la laïcité, parce que la laïcité n'a pu progresser en France que lorsque la troisième République a pris en charge le lien social à travers des solidarités plus attrayantes que celles qu'offraient les paroisses et les solidarités de proximité.

Et aujourd'hui, disait un ancien sénateur qui était mon ami lyonnais, nous sommes en train de détricoter tout ce que la troisième République avait tricoté. Et le discours sur la laïcité, sur la liberté, sur les droits de l'homme, ce n'est pas un prêche, ce n'est pas un discours incantatoire. Que fait-on pour que ces droits soient accessibles à tous, et que les citoyens ne soient pas moins égaux les uns que les autres ou plus égaux les uns que les autres ? Et on trouve des gens qui, effectivement, sur le plan constitutionnel, sur le plan des lois, ont droit à cela mais qui, parce qu'ils sont exclus socialement, ne peuvent pas accéder et jouir de ces droits.

Pour terminer, nous avons vu dans ces pays du sud, de l'autre côté de la Méditerranée, des soulèvements pour la liberté, pour la dignité, pour l'aspiration à la démocratie qui se trouvent aujourd'hui compromis par précisément la non prise en compte des aspirations économiques et sociales de ces populations et de la détresse des jeunes, qui ont cru en cette naissance à la démocratie et qui ont cru que ces printemps arabes allaient leur permettre d'acquérir les moyens de vivre dignement et de profiter des libertés. Or, ils se tournent aujourd'hui vers Daesh, ils se tournent aujourd'hui vers les groupes djihadistes qui menacent non seulement leur propre liberté – leur liberté qui est niée –, mais également la liberté d'autrui et ils deviennent une menace pour les autres, pour les différents groupes qui constituent les minorités religieuses, les chrétiens d'Orient qui vivent en Irak, ou plutôt qui vivaient en Irak, en Syrie, en Jordanie, au Liban et dans ces pays bien avant l'avènement de l'islam et qui ont

continué à y vivre malgré la domination des empires arabo-musulmans.

Et bien aujourd'hui, précisément parce que l'État qui garantissait un minimum de lien social, qui garantissait des services publics, qui jouait un rôle dans le progrès social, a failli, a disparu, nous assistons donc à une formidable régression. Com-

ment parler de la liberté face à la menace de Daesh, où est la liberté dans cet État, où est la liberté aujourd'hui en Libye, où est la liberté aujourd'hui en Irak, où est la liberté aujourd'hui en Syrie, où est la liberté dans ces pays où l'État n'est plus capable d'assurer le minimum de solidarité et de progrès social nécessaires à favoriser l'aspiration à la liberté et au respect de la liberté d'autrui ?

Présidente de séance de la Table ronde 2 : Comment défendre les libertés des êtres humains ?

Aurélia Guis

Merci, monsieur Ferjani, merci pour vos paroles et pour votre engagement. Je me tourne maintenant vers Claudine Attias Donfut ; vous êtes directrice de recherche au CNRS, vous êtes reconnue pour votre spécialité qui porte sur les relations entre générations. Alors nous l'aurons compris, il

arrive que certaines communautés ne soient pas autorisées à se rassembler, à avoir des lieux dédiés, leurs cimetières sont fréquemment profanés ; qu'en est-il de la liberté de pratiquer un culte et d'enterrer ses morts, que cela signifie-t-il dans une société ?

Table ronde 2 : Comment défendre les libertés des êtres humains ?

Claudine Attias-Donfut

Directrice de recherche au CNRS et chercheur
associé au Centre Edgar Morin

Je vous remercie. C'est un plaisir et un honneur pour moi de participer à ce colloque et je voudrais remercier Sophie Ménard de m'y avoir invitée. J'aimerais expliquer pourquoi je suis présente aujourd'hui à cette recherche. Je suis actuellement en cours de recherches sur la diversité des rituels funéraires en France, et dans ce cadre-là, je fais une étude sur la multiplicité des religions qui existent actuellement en France et qui est historiquement inédite, c'est-à-dire qu'il y a toujours eu une pluralité religieuse en

France, mais, étant donné le développement de l'immigration internationale, cette pluralité est beaucoup plus forte actuellement et il n'y a jamais eu au cours de l'histoire autant de religions coexistantes et que l'on découvre bien entendu lorsqu'on s'intéresse aux rites funéraires.

Parce que l'on retrouve absolument dans l'espace qu'on appelle l'espace de la mort, l'espace des cimetières, une multiplicité de symboles qui figurent un peu cette tolérance républicaine à laquelle on voudrait aspirer, à

laquelle il faudrait que tous les pays aspirent et dont vous avez très bien défendu l'importance. Donc dans le cadre de cette étude, je me suis intéressée évidemment aux bahá'ís et j'ai eu le plaisir de contacter Sophie Ménard qui m'a invitée à venir vous présenter quelques éléments.

Alors comme je vous le disais, c'est une recherche qui est en cours, elle n'est pas terminée donc je serai assez brève puisque j'ai juste quelques éléments et que je dois continuer à travailler sur ce sujet. Ce que j'ai vu, d'après les documents qui m'ont été confiés, c'est l'importance, l'énormité des attaques qui sont faites aux bahá'ís et aux cimetières bahá'ís en Iran. Donc je vais citer quelques exemples, en particulier ceux qui émanent du gouvernement.

Dans un cimetière à Téhéran, des agents ont utilisé un équipement lourd pour détruire une large partie du cimetière où de nombreux bahá'ís, exécutés par le gouvernement dans les années 1980 et également ceux exécutés juste après la révolution, étaient enterrés. Quelque trois cent arbres ont été plantés, le gardien du cimetière bahá'í a été informé qu'il serait converti en parc. Dans une autre ville, le cimetière bahá'í local a été attaqué par les agents du gouvernement avec un bulldozer, le cimetière a été complètement rasé, il s'agissait de la quatrième fois que ce cimetière était attaqué. À Ivel, le cimetière bahá'í a été vendu aux enchères avec succès pour être transformé en propriété résidentielle. Autre exemple, un corps a été exhumé d'un cimetière bahá'í local et écrasé par un véhicule, il s'agissait de la deuxième profanation de ce tombeau. Et il y a comme ça une abondance d'exemples, exemples tous plus terribles les uns que les autres.

Alors quand on sait ce que représente pour l'islam chiite de déterrer un corps, la sacralité d'un tombeau, et qu'un corps ne doit jamais être exhumé, comment interpréter de telles profanations ? C'est une vraie question à poser. Bien entendu, la liberté, les intolérances, les intolérances religieuses

qui s'expriment dans les cimetières détruits ne sont pas propres à l'Iran, elles ont une longue histoire. Quand on étudie l'histoire en France, on voit que ce n'est qu'après la Révolution et avec le décret de Napoléon qu'il y a eu toute une transformation des cimetières et des législations et qu'il y a actuellement la possibilité ou l'obligation pour les mairies d'accepter les inhumations, de tous ceux qui habitent dans la région ou de tous ceux qui y ont droit, indépendamment des religions. Auparavant, il y avait une interdiction dans les pays européens pour les tombes juives, dans les pays catholiques pour les tombes protestantes, dans les pays protestants pour les tombes catholiques, il y avait toujours des discriminations au niveau de la mort. Et ce n'est pas innocent, qu'est-ce que c'est que la mort ? Il faut rappeler que le respect des morts est le signe de l'humanité. Louis Vincent Thomas, célèbre anthropologue de la mort, a dit que le rite funéraire pourrait bien constituer la brèche anthropologique, ce par quoi l'homme accède à l'humain. Et la ritualisation de la mort est universelle, elle représente un des signes les plus archaïques de l'humanité. L'acte d'enterrer les morts est un des critères mêmes de datation de l'apparition de l'homme : les premières sépultures du paléolithique remontent à 100.000 ans sous la forme d'un tumulus de pierres.

Ainsi, le respect des morts, l'inhumation et le rituel autour de la mort font partie des constantes et des universels de l'humanité. Donc, ne pas les respecter, est-ce que cela signifie que l'on dénie la qualité d'humain à ceux qui ont fait ce sacrilège ? Est-ce que cela évoque alors ce qui avait été présenté précédemment : les bahá'ís ne sont pas des êtres humains, ce sont des démons, ce sont des diables dont il faut se méfier lorsqu'ils touchent les ongles parce qu'ils peuvent transmettre on ne sait quel maléfice ? Donc ces attaques de cimetières, c'est aussi une façon peut-être à la fois de nier l'humanité à autrui. Mais on pourrait dire aussi de perdre sa propre humanité, parce que les morts, quels qu'ils soient, ont droit au respect.

Je voudrais souligner aussi qu'au cours de ma recherche, aussi bien auprès des institutions qu'auprès des collègues, j'ai pu constater que les bahá'ís sont très peu connus et ils sont parfois même complètement ignorés alors que, comme cela a été dit précédemment, ils sont la communauté la plus représentée dans l'ensemble du monde, enfin la plus largement représentée, pas numériquement mais dans l'expansion au niveau des différents pays et des différents continents. Mais ils sont assez peu connus et je dois dire, enfin j'ai cru comprendre

qu'il y a eu une intervention que du public qui disait : mais pourquoi on parle tant des Palestiniens et qu'on ne parle pas assez des bahá'ís et c'est vrai que les médias sont à questionner là-dessus. Pourquoi deux poids et deux mesures, pourquoi est-ce qu'il n'y a pas d'informations au niveau des médias sur les bahá'ís et sur les exactions dont ils sont les victimes ? Et donc il faut également rappeler que le cimetière est aussi un élément identitaire fondamental et que s'attaquer aux morts, c'est également une extrême lâcheté. Voilà, je vous remercie.

Présidente de séance de la table ronde 2 : Comment défendre les libertés des êtres humains ?

Aurélia Guis

Merci, nous accueillons maintenant Ghaleb Bencheikh. Merci d'être avec nous également et d'avoir accepté notre invitation. Vous êtes islamologue et vous êtes le président de la Conférence mondiale des religions pour la paix. Je vous invite donc à cette table ronde dont le sujet est la liberté de pratique d'un culte. Liberté de culte qui dé-

pend bien sûr de la reconnaissance de cette dernière par les autorités et par autrui. Donc, quelle est la responsabilité des autorités religieuses dans le cadre de la rencontre de l'autre ? Peut-on rencontrer l'autre lorsque l'on ne le reconnaît pas ? Et je vous laisse tout simplement la parole sur « Liberté et rencontre », merci.

Table ronde 2 : Comment défendre les libertés des êtres humains ?

Ghaleb Bencheikh

Islamologue et président de la CMRP
(Conférence mondiale des religions pour la paix)

Merci infiniment, merci madame la présidente. Mesdames et messieurs, c'est avec une joie réelle et un plaisir certain que je m'adresse à vous. [...] Alors « liberté de conscience et rencontre », et surtout

sujet crucial et fondamental : la liberté de conscience qui est au centre d'enjeux nationaux et internationaux. Et voilà que dans la dizaine de minutes de temps qui m'est impartie, j'en ai déjà mangé 30 secondes,

je voudrais vous dire sous forme de flashes ou d'idées fortes ce à quoi je crois, comme citoyen, comme homme avant tout et peut-être également comme personne ayant la charge de la Conférence mondiale des religions pour la paix.

D'abord, la liberté de conscience est un droit, un droit fondamental de la personne humaine. Je n'ai pas le temps de discourir sur les différentes formes de liberté, la liberté d'affranchissement des contraintes, la liberté d'assentiment à la providence ou aux lois de la nature, c'est comme ça qu'on peut l'accompagner, le libre arbitre, la liberté civile, et cetera, ce n'est pas le sujet aujourd'hui, laissons-le aux métaphysiciens et aux juristes. En ce qui nous concerne aujourd'hui, c'est la liberté de conscience, la liberté religieuse et j'ai envie de dire tout simplement la liberté tout court. L'un des points noirs de la pensée théologique islamique de nos jours - ce que les ophtalmologistes appellent un scotome, un point aveugle, un point noir, je le dis sous l'autorité des ophtalmologistes ici présents - c'est cette question de liberté de conscience.

Criminaliser l'apostasie est en soi criminel. Et c'est même un crime de lèse-conscience et c'est l'un des pires méfaits, tout simplement parce que c'est stupide et que c'est contre productif. Comment peut-on s'imaginer un instant pouvoir contraindre, par la coercition, par la menace, par la violence, par la terreur ou par un simple regard inquisiteur à ce qui relève d'une adhésion intime et spontanée dans un acte libre en tant qu'être libre.

Penser un instant qu'on peut contraindre à ce qui relève d'une adhésion est en soi à la fois stupide, contre productif et attentatoire à la dignité humaine. Ne pas le comprendre, ne pas l'intégrer dans les rapports interindividuels, voire dans les rapports internationaux, ça relève simplement, je ne voudrais pas être grossier, de la débilité, il n'y a pas autre chose.

On peut l'expliquer et donc c'est quelque chose sur lequel il faudrait insister comme une marque de progrès, comme une marque de civilisation, comme constitutif de l'humanisme et comme l'aune ou la jauge à l'aune de laquelle on mesure les degrés d'avancée éthique d'une société, quelle qu'elle soit : c'est le sort des minorités en son sein.

Dans une démocratie, il n'y a de majorité et de minorité, qu'on appelle opposition qu'au parlement, mais dans les autres sociétés, qui n'ont pas atteint un degré de démocratie assez suffisant, et bien c'est la situation, le sort des minorités au sein de ladite société, c'est à l'aune du degré de bonheur de cette minorité-là qu'on peut mesurer s'il y a là une éthique réelle ou pas en son sein.

Donc il faudrait le dire. Alors en contexte islamique, effectivement, il y a une régression, une régression terrible, une double régression même. Une première, on est loin du temps de Bagdad, du temps où la capitale Bagdad fut la capitale d'un empire mondial où dans la maison de la sagesse, ou les maisons de la sagesse au pluriel, on pouvait débattre de tout et ne pas prendre ses propres références comme base de discussion. Je ne parle même pas de ça, je ne parle même pas de ce qui a pu se passer sous Soliman le Magnifique et sous l'empire Ottoman, je parle d'une autre régression par rapport, par exemple, à l'Égypte des années trente. J'ai eu l'occasion de le rappeler lors d'un colloque à l'UNESCO, donc j'en parle ici parce que ça me paraît constitutif de cette double régression. Dans les années trente, en Égypte, au Caire, plus exactement en 1937, un jeune intellectuel dénommé Adel Ahmed Adam, a eu envie, et c'était son droit le plus absolu, d'écrire un ouvrage Pourquoi je suis athée. Que pensez-vous, mes amis, qu'on a fait de lui ? L'a-t-on occis, l'a-t-on bastonné, l'a-t-on brûlé vif dans une cage, l'a-t-on décapité ? Rien de tout cela. Au bout de quelque temps, un individu lui a répondu

par un autre ouvrage intitulé Pourquoi je suis croyant et on est donc dans le débat, dans le débat d'idées, dans l'échange, dans la rencontre.

De nos jours, un tel acte est inimaginable et ça dénote la crispation, le repli, et tout simplement la crainte, la crainte d'autrui. Pour certains, le fanatisme aidant, il est intolérable qu'il y ait sur terre des gens abordant le divin d'une autre façon de croire et ceci n'est pas conforme à l'idée que nous nous faisons de la transcendance et ceci ne va pas de pair avec tout simplement le respect des différentes voies et des différents canaux vers la transcendance, vers ce qui dépasse l'homme.

Il reste peut-être une minute et demie ou deux minutes, je finirai là-dessus. À titre personnel, puisque j'ai dit que je me place d'emblée sur un plan testimonial et c'est davantage le témoin qui parle, j'ai suivi l'interview accordé par le président Rohani hier à France 2. Il y avait David Pujadas, il y avait Jean-Pierre Elkabbach et il a été questionné sur les libertés fondamentales, les libertés publiques, plus exactement. Et moi, j'ai envie que notre président français mette sur la table des négociations les droits de l'homme et le sort de nos amis bahá'ís emprisonnés injustement. Et au diable, c'est peut-être facile de le dire, les contrats parce que, quand il s'agit de questions économiques, on est très peu clairvoyants sur les questions inhérentes aux droits de l'homme. Et je le dis pour celui qui nous administre et qui nous gouverne, chiche, faites-le savoir. Je fais crédit qu'il en parlera peut-être en catimini ou en aparté ou à huit-clos, mais en tout cas ce sont des questions avec lesquelles nous ne badinons pas parce que le sort des bahá'ís en Iran est inacceptable, il est intolérable, et les mots sont très en-deçà de la réalité, sachez-le bien.

Nous serons toujours, qui que nous soyons, avec ceux qui sont opprimés sur la

terre et ceux qui injustement sont atteints dans leur dignité et dans leurs droits les plus fondamentaux qui sont les droits inaliénables de croire, de ne pas croire, de pouvoir changer de religion, d'avoir une adhésion intime et spontanée à un idéal de foi, religieuse ou autre. Et tant qu'on n'aura pas atteint cette chose, cet idéal en contexte islamique, et bien on sera arriéré et on reconnaît l'arbre qu'à ses fruits et bien non seulement il faut renouer avec l'humanisme d'expression arabe qui a prévalu en contexte islamique, totalement oblitéré, oublié, effacé des mémoires, occulté par ses propres héritiers et les autres aussi, mais il est temps de renouer aussi avec un humanisme qui sache assumer tous les héritages, les héritages des peuples, y compris ceux qui ahanent sous des servitudes renouvelées pour répondre aux défis contemporains, aux temps incertains que nous vivons, face à l'écrasement de la question éthique, face au déni du droit, face au piétinement de la justice.

Et il ne peut pas y avoir une paix juste et durable sans une quête solidaire du sens de l'avenir, une quête respectueuse des consciences quelles qu'elles soient et il ne peut pas y avoir un avenir de paix sans cette quête-là, il ne peut pas y avoir d'avenir du tout si on continue à opprimer les êtres tout simplement parce qu'encore une fois ils ont choisi un autre canal vers le divin que celui qu'on pense être le meilleur. Il n'y a pas, encore une fois, plus stupide et plus dégradant que de continuer à réfléchir de la sorte. C'est une marque justement d'avancée éthique et de civilisation, ou une marque de régression et d'arriération. Merci, mes amis.

Contributions de la salle

On nous informe que depuis quatre ans, dans la ville de Tabriz, les corps des défunts baha'ís sont enterrés par les fonctionnaires du gouvernement sans la présence des familles en deuil.

- Comment est-il possible de promouvoir les libertés fondamentales sans l'éducation ?

Mohammed-Chérif Ferjani

Je pense que la question des droits de l'homme, dont celle de la liberté, n'est pas un réflexe spontané. En effet, respecter les droits de l'homme n'est pas un réflexe naturel. En fait c'est une question d'éducation, c'est une question d'élévation, l'éducation c'est l'élévation, élever les consciences, apprendre aux gens à se mettre toujours à la place des autres, pour que ce qu'ils refusent pour eux-mêmes, ils ne l'acceptent pas pour les autres, apprendre aux gens que ce qu'ils demandent pour eux-mêmes, c'est aussi légitime pour les autres et donc qu'ils doivent le défendre pour les autres, sinon, et bien on est en-deçà de cette ouverture à l'humain, on n'y est même pas du tout. L'éducation est centrale.

On a organisé un colloque sur le dialogue entre les religions et l'enseignement, est-ce que l'enseignement qui se fait actuellement prépare les gens à l'ouverture, à l'acceptation de l'autre, à dialoguer avec lui sur un pied d'égalité ?

Où est ce que dans l'enseignement qui est donné dans les programmes, et même en France si on y regarde de plus près, il y a malheureusement toujours des préjugés sur l'autre qui nous empêchent de considérer l'autre comme étant identique à nous-mêmes ? Et ça c'est un travail fondamental à faire et à intégrer. Sinon on ne pourra pas construire, en plus de ce que j'ai déjà dit par ailleurs, le lien social nécessaire,

les solidarités à travers lesquelles on se reconnaît comme l'égal des autres.

Claudine Attias-Donfut

Je voudrais simplement souligner la violence que représente le fait d'enterrer les morts en dehors de la présence des membres de leur famille, parce que tous les rites funéraires sont orientés vers les endeuillés, vers ceux qui restent, pour les aider à faire le deuil et il y a tout un cheminement des proches du défunt dans les rituels de deuil. Et en même temps, ce sont des rituels identitaires extrêmement importants. Donc enterrer les morts en dehors de la famille, donc en dehors de tout ce rituel, c'est leur supprimer cette identité.

Ghaleb Bencheikh

Et bien les maîtres mots, toujours dans ces situations-là, sont : éducation, instruction, acquisition du savoir, culture et connaissance et bien sûr ouverture sur autrui. C'est même le préalable, c'est même une nécessité absolue que celle d'ouvrir les esprits et les cœurs. Moi, je parle toujours d'une intelligence hybride, celle du cœur et celle de l'esprit, c'est l'accueil d'autrui, quel qu'il soit. Avoir suffisamment d'intelligence pour faire du deuil non un obstacle mais un lieu de méditation et de rencontre. Il y a ce qui relève de l'inné, des dispositions, des âmes et des cœurs, ce qui me dépasse. Mais il y a aussi l'énorme travail d'éducation, de la préparation de l'individu. J'aime beaucoup cette métaphore de la patineuse artistique qui ose le triple axel parce qu'elle a une bonne colonne vertébrale. Quand on a un lumbago ou autre problème, on ne va pas danser, on ne va pas faire du patinage artistique. Par contre quand on fait du patinage artistique et que l'on ose le triple axel,

c'est parce qu'on est sûr qu'au moment de la réception on n'aura pas mal.

Et bien c'est ainsi, quand on a une bonne colonne vertébrale, due à l'éducation, à l'instruction, à la connaissance, à l'ouverture sur autrui, à la sagesse des autres pour pouvoir l'intégrer, pour se constituer, et bien on n'est pas frileux. Quant à la rencontre, on considère celle-ci comme une richesse, parce qu'il y a la part de mystère que recèle tout un chacun, parce qu'il y a une émulation à faire le lien. Donc c'est pour ça qu'éduquer les enfants, les jeunes générations au sein même de la famille, au sein des institutions scolaires dans cette optique d'ouverture, c'est bonifiant pour

elles. Ce ne sont pas que des paroles en l'air parce qu'il y a là l'antidote au fanatisme, à l'extrémisme, au radicalisme, etc... qui ne sont au final que démissions de l'esprit et recherche de la facilité et qui dénotent aussi un malaise intérieur de la part des dirigeants mais aussi de la part du peuple qui subit. Encore une fois, les maîtres mots restent éducation, instruction et acquisition du savoir, connaissance, science et ouverture sur autrui.

Aurélia Guis

Merci à tous, et maintenant j'invite monsieur Lucien Crevel à venir clôturer cette belle matinée, merci.

Discours de clôture

Lucien Crevel

Mesdames, messieurs, nous voici parvenus au terme de ce colloque riche et marquant.

En conclusion, je voudrais revenir sur la résilience constructive des bahá'ís d'Iran ayant vu s'abattre sur eux des vagues incessantes de persécutions qui ont finalement servi à renforcer les fondations et à fortifier les rangs de leur communauté cruellement éprouvée mais vaillante.

Leur service désintéressé à la société a engendré autour d'eux un mouvement de sympathie qui continue de s'amplifier et des voix de plus en plus nombreuses à l'intérieur de l'Iran même appellent à lever les obstacles qui les empêchent de participer à la vie de la société dans toutes ses dimensions.

Leur résistance pacifique leur a donné la grâce de la joie véritable, un état spirituel qui appartient à ceux qui, indépendamment de leur situation matérielle et sociale, aspirent à s'approcher toujours davantage de Dieu,

à comprendre et à promouvoir sa parole ; qui se préoccupent de la prospérité de tous ; qui avec abnégation foulent le sentier de la justice et de l'équité et qui ne laissent aucun obstacle, pas même l'oppression et l'emprisonnement, les priver de cette joie intérieure. C'est cet état de joie véritable qui émeut le cœur, élève l'âme, renforce les qualités humaines, fortifie l'esprit, suscite l'espoir et allume la flamme du désir d'agir avec résolution pour le bien commun.

Pour illustrer ce propos, je vais partager avec vous des extraits d'une lettre écrite par les sept anciens responsables bahá'ís, lettre qu'ils ont adressée au président iranien en décembre 2013 depuis leur lieu de détention.

« Le récent appel public de Votre Excellence, concernant la participation au discours sur le thème des droits et des responsabilités des citoyens, a suscité dans les cœurs un espoir pour le peuple d'Iran... Nous qui sommes emprisonnés à cause de nos seules activités de gestion des affaires

internes de la communauté bahá'íe d'Iran, nous prenons cette initiative du fond de nos cellules et en dépit d'obstacles considérables sur notre chemin, en tant que citoyens respectueux de la loi. À juste titre, les Iraniens souhaitent prospérer et s'épanouir individuellement et collectivement mais aucune de ces aspirations ne pourra se réaliser sans que les conditions sociales et légales ne permettent que tous les éléments constitutifs de la société soient traités de manière égale et convenable, que tous se voient accorder les droits de l'homme fondamentaux et que personne ne soit asservi ou opprimé en raison de son appartenance ethnique, de son sexe, de sa croyance religieuse ou de toute autre distinction. »

Plus loin dans leur lettre, ils proposent de « revoir les programmes d'enseignement des écoles de la nation afin de préparer le terrain pour l'enracinement d'une culture progressiste établie sur des principes fondamentaux tels que la noblesse de l'être humain et l'égalité de tous devant la loi. »

En fait, les bahá'ís partout dans le monde ont la ferme conviction que l'humanité éprouvée, désorientée et désespérée d'aujourd'hui, s'approche de l'étape suprême d'un processus long de plusieurs millénaires qui l'a menée de son enfance collective au seuil de la maturité. Cette étape sera celle de l'unification du genre humain.

Aussi sombre que soit l'avenir immédiat, le processus d'intégration en marche continuera de prendre de l'ampleur, les affaires de l'humanité seront complètement réorganisées et une ère de paix universelle sera inaugurée.

Refusant catégoriquement de s'impliquer dans la politique partisane, les bahá'ís où qu'ils soient ne croient pas que la transformation envisagée se produira exclusivement grâce à leurs propres efforts. Ils n'essaient pas non plus de créer un mouvement qui chercherait à imposer à la société leur vision de l'avenir.

Là où ils vivent, ils s'impliquent au quotidien dans le service à leur société en s'efforçant de mettre en pratique leur conviction que l'âme rationnelle n'a ni sexe, ni race, ni ethnie, ni classe, un fait qui rend inadmissible toute forme de préjugés, en particulier ceux qui empêchent les femmes de réaliser leur potentiel et de s'engager dans différents domaines d'activité en collaboration avec les hommes. La racine des préjugés est l'ignorance qui peut être éliminée grâce à des programmes éducatifs qui rendent le savoir accessible à tout le genre humain. La science et la religion sont deux systèmes complémentaires de connaissance et de pratique, permettant aux êtres humains de comprendre le monde autour d'eux et grâce auxquels la civilisation progresse. La religion, sans la science, dégénère rapidement en superstition et en fanatisme ; alors que la science, sans la religion, devient l'instrument d'un matérialisme grossier. La véritable prospérité, fruit d'une cohérence dynamique entre les nécessités matérielles et spirituelles de la vie, sera de plus en plus inaccessible, aussi longtemps que la consommation effrénée continuera d'avoir l'effet de l'opium sur l'âme humaine. La justice permet à l'être humain de distinguer la vérité du mensonge et sert de guide dans la recherche de la réalité, si essentielle si l'on veut éliminer les croyances superstitieuses et les traditions dépassées qui font obstacle à l'unité. La justice, quand elle est exercée de façon appropriée sur les questions sociales, est le principal instrument pour l'établissement de l'unité. Le travail accompli dans un esprit de service envers ses semblables est une forme de prière, un moyen d'adorer Dieu.

Traduire de tels idéaux dans la réalité, opérant ainsi une transformation sur le plan individuel et construisant les fondations de structures sociales adéquates, n'est évidemment pas une mince tâche (surtout pour les bahá'ís d'Iran opprimés). Néanmoins la

communauté bahá'íe se consacre à ce processus d'apprentissage à long terme, une entreprise à laquelle un nombre croissant de personnes de tous les milieux, appartenant à tous les groupes humains, sont invités à prendre part. Ces activités sont gratuites et ouvertes à tous, quelle que soit leur croyance ou origine. Ce sont des classes d'enfants visant à procurer aux enfants une éducation morale et spirituelle, complément indispensable de l'éducation intellectuelle. Le programme est interactif, basé sur des citations bahá'íes, ponctué d'histoires, de jeux coopératifs et d'activités artistiques. L'amour, la générosité, le respect, l'obéissance, la justice, la patience, le courage et l'humilité prennent alors un sens au quotidien. Des réunions de prière, moments de méditation, de calme et d'intériorité, sont de véritables oasis de paix dans le mouvement envahissant de la vie quotidienne. La dimension spirituelle de l'être humain se trouve ainsi nourrie et ressourcée. Des cercles d'étude qui proposent des réunions régulières en petits groupes autour des écrits saints. Cette formation participative permet à chaque participant de s'interroger sur sa réalité spirituelle, le sens de la vie et son engagement au service de l'humanité. En effet,

les bahá'ís sont convaincus que la transformation individuelle n'est pas un processus isolé et ne doit pas être uniquement centrée sur le développement personnel. Et tout particulièrement un programme dédié aux 12-14 ans, âge critique durant lequel les jeunes se posent des questions existentielles et cherchent leurs repères. Loin de leur proposer un modèle de bien penser, ces programmes ont pour objectif de les aider à donner par eux-mêmes un sens à leur vie, à construire leur confiance en eux et à développer un monde meilleur. Les activités de ces groupes permettent d'acquérir les qualités et outils nécessaires pour reconnaître les valeurs morales pouvant motiver des choix de vie autonomes et responsables. Chacune de ces activités débouche sur des actes de service au profit de l'entourage, visant à la transformation sociale. Voici donc la contribution des bahá'ís à l'éveil des consciences pour la promotion des libertés fondamentales. Ils suivent en cela le conseil de Bahá'u'lláh : « Détournez-vous de la désunion et fixez votre regard sur l'unité. » « C'est être un homme aujourd'hui que de se consacrer au service du genre humain.

ANNEXE I

Dossier des participants

Biographies des intervenants

Claudine Attias-Donfut

Sociologue contemporaine, elle est titulaire d'un doctorat en Lettres et sciences humaines. Chercheur au CNRS, puis directrice de recherche à la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), Claudine Attias-Donfut a également été secrétaire générale de l'Association européenne de sociologie et membre du comité exécutif à partir de 1999. Spécialiste internationalement reconnue des relations entre générations, elle est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Les solidarités entre générations* (Nathan, 1995) ou encore *L'enracinement* (Armand Colin, 2006).

Rachel Bayani

Avantderejoindre l'ONBahá'í International Community (Communauté internationale bahá'íe), Rachel Bayani a travaillé comme conseillère « justice et affaires intérieures » à la représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne. Elle a également travaillé, à plusieurs titres, pour les Nations unies et la mission de police de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine. Madame Bayani détient une maîtrise en droit international de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi qu'un master en droit international de l'université de Cambridge.

Ghaleb Bencheikh

Ghaleb Bencheikh est docteur en sciences et physicien franco-algérien. Fils de l'ancien recteur de la Grande Mosquée de Paris et frère de l'ancien mufti de Marseille, il

est également de formation philosophique et théologique et anime l'émission *Islam* dans le cadre des émissions religieuses diffusées sur France 2 le dimanche matin. Président de la Conférence mondiale des religions pour la paix, il appartient également au comité de parrainage de la Coordination française pour la décennie de la culture de non-violence et de paix.

Lucien Crevel

Lucien Crevel a été chef d'entreprise dans le domaine de l'installation de matériel audio et vidéo, l'un des pionniers français de cette activité. Il a été président de l'Agence de développement économique Iconoval soutenue par la région Alsace. Il est aujourd'hui vice-président du Syndicat S2ICourant Faible regroupant les métiers de l'intégration audiovisuelle et de la domotique. Devenu bahá'í en 1982, il a consacré dès lors toute son énergie et sa passion à promouvoir les idéaux de paix et d'unité de cette jeune religion. Il est l'actuel président de l'Assemblée spirituelle nationale des bahá'ís de France.

Mohamed-Chérif Ferjani

Mohamed-Chérif Ferjani est professeur de Science politique, d'islamologie et de civilisation arabe à l'université Lyon-II. Ancien prisonnier politique en Tunisie (de 1975 à 1980), il est membre fondateur de la section tunisienne d'Amnesty International. Auteur de nombreux travaux concernant l'islam et le monde arabe, il a notamment publié *Les Voies de l'islam, approche laïque des faits islamiques* (CRDP de Franche-Comté/Éditions du Cerf, 1996), *Islamisme, laïcité et droits*

de l'homme (L'Harmattan, 1992) et *Le Politique et le religieux dans le champ islamique* (Fayard, 2005).

Guy Geoffroy

Guy Geoffroy est un homme politique français, membre du parti Les Républicains. Engagé dans la « défense et illustration » de l'enseignement professionnel, il devient en 1982 l'un des plus jeunes proviseurs de France. Impliqué dans la vie locale, il est maire de Combs-la-Ville depuis 1995 et député de la 9^e circonscription de Seine-et-Marne depuis 2002. Sensible aux problématiques environnementales, il reçoit en 2001 le 1^{er} prix national des « Ecos-maires » et devient président de l'association des Ecos-maires de France en 2008. Membre de la Commission des lois de l'Assemblée nationale, il est également membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Aurélia Guis

Aurélia Guis est présidente de l'association Interdialog, éditrice et rédactrice en chef du site Culture Dialog pour la promotion de la conscience contemporaine. Spécialisée dans la gestion du fait religieux en entreprise, en tant que consultante en management et organisation d'entreprise à Londres et Paris, elle co-organise également de nombreux événements culturels et artistiques avec le Moyen-Orient, et dirige la publication de la revue Dialog (à paraître début 2016).

Michel Herbillon

Maire de Maisons-Alfort depuis 1992 et député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne depuis 1997, il fait partie du groupe Les Républicains dont il est le président de la section pour le Val-de-Marne. En février 2013, dans le cadre de la direction « partagée » entre Jean-François Copé et

François Fillon, il devient, comme onze autres personnalités, secrétaire général adjoint de l'UMP. Vice-président de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation et membre de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale, il est co-fondateur en 2015 de l'Amicale parlementaire de soutien aux bahá'ís.

Roger Karoutchi

Après une carrière dans l'enseignement en tant que professeur d'histoire et d'économie, Roger Karoutchi décide de se consacrer à la vie politique. Membre du parti Les Républicains, il est secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement dans les gouvernements Fillon I et Fillon II de 2007 à 2009. Devenu ambassadeur en tant que représentant permanent de la France auprès de l'OCDE, il retrouve son siège de sénateur des Hauts-de-Seine en 2011. Il est co-fondateur en 2015 de l'Amicale parlementaire de soutien aux bahá'ís.

Abou Diab Khattar

Titulaire d'un doctorat en sciences politiques, Abou Diab Khattar est politologue, consultant et conférencier dans différentes institutions universitaires (École de journalisme de Lille, Collège interarmées de Défense, etc.). Il est professeur à l'université Paris-Sud. Spécialiste de l'islam et du Moyen-Orient, il écrit notamment pour les revues *Les Cahiers de l'Orient et Arabies*. Il est l'actuel directeur du Conseil Géopolitique Perspectives.

Hamdam Nadafi

Docteur en droit, Hamdam Nadafi a rédigé une thèse de droit constitutionnel comparé portant « Sur la liberté de religion dans les États de droit musulman ». L'essentiel de ses recherches est

consacré aux droits de l'homme et plus particulièrement à la situation juridique des minorités religieuses. Elle a notamment rédigé des articles sur le système constitutionnel iranien et sur la place qui y est accordée à la liberté de religion et aux minorités religieuses.

Saeed Paivandi

D'origine iranienne, il est maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paris 8 et membre du CRES-ESCOL, Centre de recherche sur l'enseignement supérieur (en 2004). Il est également l'auteur de nombreux ouvrages tels que Religion et éducation en Iran : l'échec de l'islamisation de l'école (L'Harmattan, 2006) ou Les étudiants étrangers en France : enquête sur les projets, les parcours et les conditions de vies (La Documentation française, 2008).

Michel Taube

Ses engagements citoyens sont nombreux : club UNESCO des droits de l'homme, responsabilité nationale à la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) dans les années 1980, Concours européen des droits de l'homme René Cassin, etc. Fondateur de l'association « Ensemble contre la peine de mort » en 2000, il a été directeur des publications de Toogezer, mensuel gratuit sur le développement durable et les droits de l'homme.

En 2011, il fonde le site d'information engagée : www.opinion-internationale.com.

Persecutions des baha'ís en Iran Évènements récents

Les attaques dirigées par le gouvernement iranien contre la plus grande minorité religieuse non-musulmane du pays se sont de nouveau intensifiées ces dernières années. Tous les détails ci-dessous sont vérifiés par la Communauté internationale bahá'íe.

Emprisonnements

Il y a actuellement 80 bahá'ís en prison, tous incarcérés sur de fausses accusations liées uniquement à leur croyance religieuse. Cette liste comprend les sept responsables bahá'ís, qui restent actuellement en prison, purgeant une peine injuste de 20 ans pour soi-disant « avoir troublé la sécurité nationale », « avoir diffusé de la propagande contre le régime » et « s'être livrés à l'espionnage ».

Incitation à la haine

Au fil des années, des milliers d'actes de propagande anti-bahá'íe ont été diffusés dans les médias iraniens officiels ou semi-officiels. Ceux-ci comprennent des articles, des vidéos et des pages Internet anti-bahá'ís. De janvier 2014 à mai 2015, la Communauté internationale bahá'íe a recensé plus de 6300 articles de propagande anti-bahá'íe dans les médias iraniens officiels ou semi-officiels.

Persécution dans le domaine de l'éducation

Les enfants bahá'ís scolarisés à tous les niveaux d'étude continuent à être surveillés et calomniés par les équipes enseignantes dans les écoles. L'accès aux universités publiques et privées continue à être refusé aux jeunes bahá'ís en Iran en vertu de politique officielle qui exige qu'ils soient expulsés s'ils parviennent à

s'inscrire et que les autorités apprennent qu'ils sont bahá'ís. L'IBES (Institut bahá'í d'enseignement supérieur) est le résultat des efforts bénévoles de la communauté bahá'íe iranienne pour fournir l'éducation à sa jeunesse. Ceux qui travaillent pour soutenir cet Institut ont été arrêtés, harcelés et emprisonnés à maintes reprises. En septembre 2014, par exemple, M^{lle} Shadan Shirazi a été empêchée d'entrer à l'université en dépit du fait qu'elle était classée 113^e aux examens nationaux d'entrée à l'université. D'autres incidents récents de discrimination dans l'éducation comprennent l'expulsion d'un bahá'í de l'université Baharestan à Ispahan, en septembre 2014, et de l'université Payame-Noor, en août 2014.

Pression économique

La pression économique exercée sur les membres de la communauté bahá'íe iranienne s'est accrue, l'accès à l'emploi et aux licences professionnelles leur étant dénié. Les emplois publics, non seulement dans l'administration civile mais également dans les domaines de l'éducation et de la justice, ont été refusés aux bahá'ís depuis la période qui a immédiatement suivi la révolution et les musulmans sont souvent poussés à licencier les bahá'ís de leur emploi dans le secteur privé. Depuis 2007, la Communauté internationale bahá'íe a documenté plus de 780 incidents de persécution économique contre les bahá'ís iraniens. Ceux-ci comprennent des fermetures de magasins, des licenciements, la révocation de licences d'affaires et d'autres efforts visant à empêcher les bahá'ís de gagner leur vie. Les exemples récents sont les suivants : en avril et mai 2015, les autorités ont fermé

plus de 35 magasins dans les villes de Rafsanjan, Kerman, Sari et Hamadan dans le but de faire pression sur les bahá'ís afin qu'ils n'observent pas leurs jours fériés religieux. Ceci faisait suite à un épisode précédent, en octobre 2014, lorsque 79 magasins appartenant à des bahá'ís à Kerman, Rafsanjan et Jiroft, avaient été mis sous scellés par les autorités.

Attaques et agressions

Le lundi 3 février 2015, trois bahá'ís ont été attaqués à l'arme blanche à leur domicile à Birjand en Iran par un intrus non identifié. L'agresseur est entré dans la maison de Ghodratollah Moodi et de sa femme, Toubá Sabzehjou, et il les a attaqués, ainsi que leur fille, avec un couteau ou un instrument tranchant, avant de prendre la fuite. Tous les trois ont été grièvement blessés. Le 7 novembre 2014, des individus non identifiés ont forcé l'entrée de la maison d'un bahá'í dans le village d'Amzajerd, dans la province de Hamadan, et y ont mis le feu. Du mobilier, des documents et de l'argent ont été détruits dans l'incendie qualifié de criminel par les pompiers. Le 3 novembre 2014, des individus non identifiés ont forcé l'entrée de la maison d'un bahá'í dans le village d'Owj Pelleh, dans la province de Hamadan. Ils ont brisé les fenêtres, écrit des graffitis sur les murs et tenté de mettre le feu à la maison qui était inoccupée.

Descentes et arrestations

Depuis 2005, plus de 800 bahá'ís ont été arrêtés. La plupart des arrestations et mises en détention suivent un schéma similaire : des agents du ministère du Renseignement arrivent dans les maisons des bahá'ís, fouillent les lieux, confisquent des objets tels que des ordinateurs et des livres, puis effectuent des arrestations. En avril 2015, par exemple, 13 bahá'ís

ont été arrêtés à Hamadan. Propriétaires et occupants des lieux ont été arrêtés sur des accusations telles que « propagande contre le régime ». Ils ont pour la plupart été relâchés dans les 24 à 48 heures après avoir déboursé d'importantes sommes de libération sous caution, allant de 8.000 à 20.000 \$ US.

Cependant, une femme a été maintenue en isolement pendant neuf jours.

Démolition d'un cimetière bahá'í historique à Chiraz

En avril 2014 a été entreprise la destruction d'un cimetière bahá'í historique à Chiraz, en vue de faire place à un nouveau centre sportif et culturel. Après le creusement d'une grande excavation peu profonde, la démolition a été interrompue pendant plusieurs mois face à la pression internationale et l'expression de l'indignation de la part d'Iraniens issus de tous les milieux. Mais en août 2014, des rapports provenant d'Iran ont mentionné que les Gardiens de la révolution avaient repris la construction sur le site, enlevant les restes humains de quelque 30 à 50 tombes et coulant du béton pour la fondation du complexe. Le cimetière est le lieu de repos de 950 bahá'ís, dont beaucoup étaient des personnages historiques ou de premier plan dans la communauté bahá'ie d'Iran. Par exemple, dix femmes bahá'ies sont enterrées à cet endroit, des femmes dont la pendaison cruelle en 1983 est devenue un symbole de la persécution meurtrière des bahá'ís par le gouvernement. Il ne s'agit malheureusement pas d'un fait isolé puisque cela fait suite à la destruction partielle du cimetière bahá'í de Sanandaj le 12 décembre 2013, à celle du cimetière bahá'í de Semnan en janvier 2013 et à

la vandalisation, en décembre 2012, du cimetière bahá'í de Yazd.

Meurtre d'un bahá'í à Bandar Abbas

Le 24 août 2013, un membre bien connu de la communauté bahá'ie de la ville de Bandar Abbas au sud de l'Iran a été assassiné. Le corps de monsieur Ataollah Rezvani a été retrouvé, une balle à l'arrière la tête, dans sa voiture dans un endroit isolé près de la gare dans la banlieue de Bandar Abbas. Tout porte à croire que le meurtre de monsieur Rezvani a une motivation religieuse, ayant eu lieu après une série d'incidents planifiés dans le but de le forcer, ainsi que sa famille, à quitter la ville. La Communauté internationale bahá'ie a déclaré que ce meurtre devait être considéré comme un crime de haine

et a demandé une enquête. Depuis 2005, au moins neuf bahá'ís ont été assassinés ou sont décédés dans des conditions suspectes en Iran.

Autres formes de persécution

D'autres formes de persécution auxquelles sont confrontés les bahá'ís iraniens comprennent la surveillance de leurs comptes bancaires, de leurs déplacements et de leurs activités ; le refus de versement de pensions ou de successions légitimes ; l'intimidation des musulmans qui s'associent avec les bahá'ís ; le refus d'accès aux installations de publication ou de copie pour la littérature bahá'ie ; et la confiscation illégale ou la destruction de biens bahá'ís, y compris de lieux saints bahá'ís.

Lettre écrite aux bahá'ís d'Iran par la Maison universelle de justice¹

2 mars 2013

Depuis maintenant trois décennies et demie, des vagues incessantes de persécution d'intensité variable se sont abattues sur votre communauté cruellement éprouvée et vaillante, un déferlement qui n'est que le dernier d'une série déclenchée il y a plus de cent soixante ans. Cependant, contrairement aux attentes de ceux enclins à miner la force de la communauté des disciples de Bahá'u'lláh dans son pays natal, leurs machinations ont finalement servi à renforcer ses fondations et à fortifier ses rangs. De plus en plus de vos compatriotes, eux-mêmes victimes de l'oppression, non seulement voient clairement la marque laissée par les injustices qui ont été perpétrées contre les bahá'ís au fil des années, mais reconnaissent également une force de changement constructif dans vos annales inégalées de service désintéressé à la société. Le mouvement de sympathie à votre endroit continue de s'amplifier, tout comme les voix appelant à lever les obstacles qui vous ont empêchés de participer à la vie de la société dans toutes ses dimensions. Il n'est donc pas surprenant que des questions concernant la position adoptée par les bahá'ís partout dans le monde au sujet de la vie politique aient pris une importance plus grande aux yeux de vos concitoyens.

Historiquement, bien sûr, la position dans laquelle la communauté bahá'ie iranienne s'est trouvée à cet égard a été très particulière. D'une part, elle a été faussement accusée d'avoir des motivations politiques, de se liguer contre le régime en place – de se faire l'agent de l'une ou l'autre puissance étrangère servant le mieux aux fins de l'accusateur. D'autre part, le refus catégorique des membres de la communauté d'être mêlés à la politique partisane a été dépeint comme un profond manque d'intérêt pour les affaires du peuple iranien. Maintenant que les vraies intentions de vos oppresseurs ont été mises à nu, il vous incombe de répondre à l'intérêt grandissant de vos concitoyens qui cherchent à comprendre l'attitude bahá'ie à l'égard de la politique, de crainte que des idées fausses ne viennent distendre les liens d'amitié que vous tissez avec de si nombreuses âmes. Pour ce faire, ils méritent plus que quelques affirmations, aussi importantes soient-elles, qui évoquent des images d'amour et d'unité. Pour vous aider à leur transmettre une vision du cadre qui définit l'approche bahá'ie de ce sujet, nous vous offrons les commentaires ci-dessous.

Une conception toute particulière de l'histoire, de son cours et de son orientation est un élément inséparable du point de vue bahá'í sur la politique. Tous les disciples de Bahá'u'lláh ont la ferme conviction que l'humanité s'approche aujourd'hui

1. Conseil international bahá'í. Lettre qui présente une réflexion sur l'engagement bahá'í dans la vie de la société.

de l'étape suprême d'un processus long de plusieurs millénaires qui l'a amenée de son enfance collective au seuil de la maturité, une étape qui sera témoin de l'unification du genre humain. De la même manière qu'une personne passe par la période troublée et cependant prometteuse de l'adolescence, au cours de laquelle des aptitudes et des capacités latentes sont révélées, l'humanité toute entière est au cœur d'une transition sans précédent. À l'origine d'une grande partie de l'agitation et du désordre de la vie moderne se trouvent les soubresauts d'une humanité qui lutte pour atteindre sa maturité. Les pratiques et les coutumes largement acceptées, les attitudes et les habitudes les plus chères, tombent les unes après les autres dans la désuétude alors que les impératifs de la maturité commencent à s'imposer.

Les bahá'ís sont encouragés à voir, dans les changements révolutionnaires qui ont lieu dans toutes les sphères de la vie, l'interaction de deux processus fondamentaux. Un qui est destructif par nature, alors que l'autre est intégratif ; tous deux servent à mener l'humanité, chacun à sa façon, sur le chemin conduisant à sa pleine maturité. L'intervention du premier est partout apparente : dans les vicissitudes qu'ont subies de vénérables institutions, dans l'impuissance des dirigeants à tous les niveaux à colmater les fractures apparaissant dans la structure de la société, dans le démantèlement des normes sociales qui ont longtemps réfréné des passions inconvenantes, et dans le découragement et l'indifférence qui se manifestent non seulement sur le plan individuel, mais également dans des sociétés entières qui ont complètement perdu le sentiment vital d'agir dans un but précis. Bien que dévastatrices dans leurs effets, les forces de désintégration contribuent à faire tomber les barrières qui empêchent le progrès de l'humanité, offrant au processus d'intégration la possibilité de rassembler des groupes divers et dévoilant de nouvelles occasions de coopération et de collaboration. Les bahá'ís, bien sûr, s'efforcent individuellement et collectivement de s'aligner sur les forces associées au processus d'intégration, qui, ils en sont certains, continuera de prendre de l'ampleur, aussi sombre que soit l'avenir immédiat. Les affaires de l'humanité seront complètement réorganisées et une ère de paix universelle sera inaugurée.

Telle est la vision de l'histoire qui sous-tend tous les efforts poursuivis par la communauté bahá'íe.

Comme vous l'avez appris de votre étude des écrits bahá'ís, le principe qui est appelé à infuser toutes les facettes de la vie organisée sur la planète est l'unité de l'humanité, le signe distinctif de l'âge de maturité. Le fait que l'humanité constitue un seul et même peuple est une vérité qui, autrefois considérée avec scepticisme, revendique aujourd'hui une acceptation générale. Le rejet de préjugés profondément enracinés et le sentiment grandissant d'une citoyenneté mondiale sont certains des signes de cette prise de conscience accrue. Cependant, aussi prometteur que soit l'essor de la conscience collective, il devrait n'être considéré que comme la première étape d'un processus qui prendra des décennies – voire même des siècles – à se déployer. Car le principe de l'unité de l'humanité, tel que proclamé par Bahá'u'lláh, n'appelle pas simplement à la coopération entre les peuples et les nations. Il exige une re-conceptualisation complète des relations qui structurent la société.

L'intensification de la crise environnementale, entraînée par un système qui ferme les yeux sur le pillage des ressources naturelles afin de satisfaire une convoitise insatiable, indique à quel point la conception actuelle de la relation de l'humanité avec la nature est totalement inappropriée ; la détérioration du milieu familial, avec l'augmentation concomitante de l'exploitation systématique des femmes et des enfants dans le monde entier, démontre clairement combien les notions erronées qui définissent les relations au sein de la cellule familiale sont omniprésentes ; la persistance du despotisme d'une part, et le mépris grandissant pour l'autorité d'autre part, révèlent à quel point la nature des relations actuelles entre l'individu et les institutions de la société est peu satisfaisante pour une humanité arrivant à maturité ; la concentration des richesses matérielles entre les mains d'une minorité de la population mondiale nous montre à quel point les relations entre les nombreux secteurs de ce qui est à présent une communauté mondiale qui se dessine sont foncièrement mal conçues. Le principe de l'unité de l'humanité implique, donc, un changement organique de la structure même de la société.

Il est nécessaire d'affirmer clairement ici que les bahá'ís ne croient pas que la transformation ainsi envisagée se produira exclusivement grâce à leurs propres efforts. Ils n'essaient pas non plus de créer un mouvement qui chercherait à imposer à la société leur vision de l'avenir. Chaque nation, chaque groupe – en fait, chaque personne – contribuera, plus ou moins activement, à l'émergence d'une civilisation mondiale vers laquelle l'humanité s'achemine inévitablement. L'unité sera progressivement atteinte, comme l'a annoncé 'Abdu'l-Bahá, dans les différentes sphères de la vie sociale, par exemple, « l'unité du monde politique », « l'unité de pensée dans les affaires du monde », « l'unité du genre humain » et « l'unité des nations ». Alors que celles-ci en viennent à se réaliser, les structures d'un monde politiquement uni, qui respectera toute la diversité des cultures et fournira des voies pour l'expression de la dignité et de l'honneur, prendront peu à peu forme.

La question qui retient l'attention de la communauté bahá'íe dans le monde entier est donc de savoir comment elle peut au mieux contribuer au processus de construction de la civilisation, au fur et à mesure que ses ressources augmentent. Elle conçoit sa contribution comme ayant deux dimensions. La première est liée à sa croissance et à son développement, et la seconde à son engagement dans l'ensemble de la société.

En ce qui concerne la première dimension, les bahá'ís du monde entier, dans les cadres les plus modestes, s'efforcent d'établir un modèle d'activité et les structures administratives correspondantes qui incarnent le principe de l'unité de l'humanité ainsi que les convictions qui le sous-tendent, dont quelques-unes seulement sont mentionnées ici à titre d'exemples : l'âme rationnelle n'a ni sexe, ni race, ni ethnie, ni classe, un fait qui rend inadmissible toute forme de préjugés, en particulier ceux qui empêchent les femmes de réaliser leur potentiel et de s'engager dans différents domaines d'activité coude-à-coude avec les hommes ; la racine des préjugés est l'ignorance, qui peut être éliminée grâce à des processus éducatifs qui rendent le savoir accessible à tout le genre humain, garantissant qu'il ne devienne pas la

propriété d'une poignée de privilégiés ; la science et la religion sont deux systèmes complémentaires de connaissance et de pratique, permettant aux êtres humains de comprendre le monde autour d'eux et grâce auxquels la civilisation progresse ; la religion, sans la science, dégénère rapidement en superstition et en fanatisme, alors que la science, sans la religion, devient l'instrument d'un matérialisme grossier ; la véritable prospérité, fruit d'une cohérence dynamique entre les nécessités matérielles et spirituelles de la vie, sera de plus en plus inaccessible, tant et aussi longtemps que la consommation effrénée continuera d'avoir l'effet de l'opium sur l'âme humaine ; la justice, en tant que faculté de l'âme, permet à l'être humain de distinguer la vérité du mensonge et sert de guide dans la recherche de la réalité, si essentielle si l'on veut éliminer les croyances superstitieuses et les traditions dépassées qui font obstacle à l'unité ; la justice, quand elle est exercée de façon appropriée sur les questions sociales, est le principal instrument pour l'établissement de l'unité ; le travail accompli dans un esprit de service envers ses semblables est une forme de prière, un moyen d'adorer Dieu. Traduire de tels idéaux dans la réalité, opérant ainsi une transformation sur le plan individuel et posant les fondations de structures sociales adéquates, n'est évidemment pas une mince tâche. Néanmoins, la communauté bahá'íe se consacre au processus d'apprentissage à long terme que cette tâche requiert, une entreprise à laquelle un nombre croissant de personnes de tous les milieux, appartenant à tous les groupes humains, sont invitées à prendre part.

Bien sûr, les questions auxquelles le processus d'apprentissage en cours dans toutes les régions du monde doit répondre sont nombreuses : comment rassembler des gens d'origines diverses dans un environnement qui, exempt de la menace constante de conflits et caractérisé par sa nature spirituelle, les encourage à abandonner les mentalités partisans qui sont sources de discorde, favorise des degrés plus élevés d'unité de pensée et d'action, et suscite une participation sans réserve ; comment administrer les affaires d'une communauté qui n'a pas de classe dirigeante exerçant des fonctions sacerdotales et pouvant revendiquer des honneurs et des privilèges ; comment permettre à des contingents d'hommes et de femmes de se libérer des entraves de la passivité et des chaînes de l'oppression pour s'engager dans des activités propices à leur développement spirituel, social et intellectuel ; comment aider des jeunes à s'orienter à travers une étape cruciale de leur vie et à être habilités afin de diriger leurs énergies vers l'avancement de la civilisation ; comment créer, au sein de la famille, une dynamique qui mène à la prospérité matérielle et spirituelle sans faire naître chez les nouvelles générations le sentiment d'être séparé d'un « autre » illusoire ni alimenter la moindre tendance à exploiter ceux qui sont relégués dans cette catégorie ; comment faire en sorte que la prise de décisions bénéficie d'une diversité de points de vue grâce à un processus consultatif qui, compris comme la recherche collective de la réalité, encourage le détachement des opinions personnelles, accorde une attention nécessaire aux données empiriques valables, et n'élève pas de simples opinions au rang de fait ni ne définit la vérité comme un compromis entre des groupes aux intérêts adverses. Afin d'explorer de telles questions et les innombrables

autres qui surgiront certainement, la communauté bahá'íe a adopté un mode de fonctionnement qui se caractérise par l'action, la réflexion, la consultation et l'étude – une étude qui implique non seulement de se référer constamment aux écrits de la Foi, mais également d'analyser scientifiquement l'évolution des traits caractéristiques qui se dessinent. Les questions suivantes sont d'ailleurs elles-mêmes l'objet d'un examen régulier : comment maintenir un tel mode d'apprentissage dans l'action ; comment faire en sorte qu'un nombre croissant de personnes participent à la génération et à l'application des connaissances utiles ; et comment concevoir des structures pour la systématisation d'une expérience mondiale en expansion et pour la diffusion équitable des enseignements qu'on en a tirés.

L'orientation générale du processus d'apprentissage dans lequel est engagée la communauté bahá'íe est définie par une série de plans mondiaux dont les dispositions sont établies par la Maison universelle de justice. Le développement des capacités est le mot d'ordre de ces plans : ils ont pour but de permettre aux protagonistes d'un effort collectif de renforcer les fondations spirituelles des villages et des quartiers, de répondre à certains de leurs besoins sociaux et économiques et de contribuer aux discours prévalents dans la société, tout en maintenant la cohérence nécessaire dans les méthodes et les approches.

L'interrogation sur la nature des relations qui lient l'individu, la communauté et les institutions de la société – ces acteurs sur la scène de l'histoire qui de tout temps ont été prisonniers d'une lutte pour le pouvoir – est au cœur du processus d'apprentissage. Dans ce contexte, le présupposé que leurs relations se conformeront inévitablement aux dictats de la compétition, une notion qui fait abstraction de l'extraordinaire potentiel de l'esprit humain, a été rejeté au profit de la prémisse plus probable que leurs interactions harmonieuses peuvent promouvoir une civilisation convenant à une humanité mature. La vision animant l'effort bahá'í pour découvrir la nature du nouvel ensemble de relations parmi ces trois protagonistes est celle d'une société future qui tire son inspiration de l'analogie que Bahá'u'lláh a établie entre le monde et le corps humain dans une Tablette écrite il y a près d'un siècle et demi. La coopération est le principe qui régit le fonctionnement de ce système. De la même façon que la manifestation de l'âme rationnelle en ce monde de l'existence est rendue possible grâce à l'association complexe d'innombrables cellules, dont l'organisation en tissus et en organes permet la réalisation de fonctions distinctes, la civilisation peut être vue comme le résultat d'un ensemble d'interactions entre différents éléments étroitement intégrés et ayant transcendé l'objectif limité de se préoccuper uniquement de leur propre existence. Et tout comme la viabilité de chaque cellule et de chaque organe dépend de la santé globale du corps, il faudrait rechercher la prospérité de chaque personne, de chaque famille, de chaque peuple dans le bien-être de tout le genre humain. Conformément à cette vision, les institutions, conscientes de la nécessité d'une action coordonnée orientée vers des objectifs féconds, aspirent non à contrôler, mais à soutenir et à orienter l'individu qui, en retour, accepte volontiers les directives, non selon une obéissance aveugle, mais avec une foi fondée sur une connaissance consciente. La communauté, quant à elle, relève le défi de maintenir un environnement dans lequel les facultés de tous

ceux qui souhaitent exercer de manière responsable la libre expression en accord avec le bien commun et les plans des institutions, se multiplient dans l'action unifiée.

Pour que le réseau de relations auquel il a été fait allusion ci-dessus prenne forme et suscite un modèle de vie qui se distingue par l'adhésion au principe de l'unité de l'humanité, certains concepts fondamentaux doivent être examinés avec soin, le plus notable d'entre eux étant le concept de pouvoir. À l'évidence, le concept de pouvoir comme outil de domination, ainsi que les notions de compétition, de conflit, de division et de supériorité qui s'y rattachent, doit être abandonné. Le but n'est pas de rejeter l'existence du pouvoir ; après tout, même dans les cas où les institutions de la société ont reçu leur mandat grâce au consentement du peuple, le pouvoir participe à l'exercice de l'autorité. Mais les processus politiques, comme tous les autres processus de la vie, ne devraient pas rester à l'écart de l'influence des pouvoirs de l'esprit humain que la foi bahá'ie – et d'ailleurs, toutes les grandes traditions religieuses apparues depuis le début des temps – espère solliciter : le pouvoir de l'unité, de l'amour, du service humble et des actes purs. Au mot « pouvoir » entendu dans ce sens sont associés des mots tels que « libérer », « encourager », « canaliser », « guider » et « habiliter ». Le pouvoir n'est pas une entité finie qui doit être « saisie » et « jalousement gardée » ; il constitue une capacité illimitée de transformer qui réside dans l'ensemble du genre humain.

La communauté bahá'ie reconnaît volontiers qu'elle a un long chemin à parcourir avant que son expérience grandissante n'offre une compréhension suffisante du fonctionnement des interactions souhaitées. Elle ne se prétend pas parfaite. Défendre des idéaux élevés et en être devenu l'incarnation sont deux choses différentes. D'innombrables défis sont à prévoir et il reste beaucoup à apprendre. Un simple observateur pourrait aisément qualifier d'« idéalistes » les efforts de la communauté bahá'ie en vue de surmonter ces défis. Toutefois, il serait tout à fait injustifié d'accuser les bahá'ís d'être indifférents à ce qui se passe dans leurs propres pays, et encore plus d'être de mauvais patriotes. Aussi idéaliste que puisse paraître l'effort bahá'í aux yeux de certains, on ne peut ignorer leur préoccupation profonde pour le bien de l'humanité. Et étant donné qu'aucune configuration actuelle dans le monde ne semble capable de sortir l'humanité du borbier des conflits et des disputes et de garantir son bonheur, pourquoi un gouvernement s'opposerait-il aux efforts d'un groupe de personnes cherchant à mieux comprendre la nature des relations essentielles qui sont inhérentes à l'avenir commun vers lequel le genre humain est inévitablement entraîné ? Quel mal y a-t-il à cela ?

Prenant pour cadre les idées décrites ci-dessus, il est donc possible d'examiner la seconde dimension des efforts de la communauté bahá'ie pour contribuer à l'avancement de la civilisation : son engagement dans l'ensemble de la société. Ce qui constitue, pour les bahá'ís, un aspect de leur contribution ne peut manifestement pas aller à l'encontre d'un autre. Ils ne peuvent pas chercher à établir des modèles de pensée et d'action qui témoignent du principe l'unité de l'humanité au sein de leur communauté tout en s'engageant, dans un autre contexte, dans des activités qui, quelle qu'en soit la portée, renforcent un ensemble de présupposés complètement

différent sur l'existence sociale. Afin d'éviter une telle dualité, la communauté bahá'íe a progressivement affiné au fil du temps, sur la base des enseignements de la Foi, les principales caractéristiques de sa participation à la vie de la société. Les bahá'ís s'efforcent avant toute chose, en tant qu'individus ou en tant que communauté, de mettre en pratique le commandement de Bahá'u'lláh : « Ceux qui sont sincères et loyaux devraient s'associer dans la joie et l'allégresse à tous les peuples du monde puisque cette fréquentation contribue toujours à l'unité et à l'harmonie, qui à leur tour mènent au maintien de l'ordre dans le monde et à la renaissance des nations. » 'Abdu'l-Bahá a expliqué par ailleurs que c'est en « nous fréquentant et en nous rencontrant » que « nous trouvons le bonheur et que nous progressons, individuellement et collectivement ». Il a écrit à cet égard que « tout ce qui tend à associer, attirer et unifier les fils des hommes mène à la vie du monde de l'humanité ; par contre, tout ce qui est cause de division, de répulsion et d'éloignement contribue à la mort du genre humain ». Même en ce qui concerne la religion, il a dit clairement qu'elle « doit susciter l'amour et l'amitié. Si la religion devenait cause de conflit et d'inimitié, son absence serait préférable ». Par conséquent, les bahá'ís s'efforcent à tous moments de suivre le conseil de Bahá'u'lláh :

« [...] détournez-vous de la désunion et fixez votre regard sur l'unité. » Il exhorte ses disciples en ces mots : « C'est être un homme aujourd'hui que de se consacrer au service du genre humain », et leur enjoint ce qui suit : « Enquêtez-vous soigneusement des besoins de l'âge où vous vivez et que toutes vos délibérations portent sur ce que cet âge requiert. » 'Abdu'l-Bahá a indiqué que « le besoin suprême de l'humanité est la coopération et la réciprocité ». « Plus forts seront les liens de camaraderie et de solidarité entre les hommes, plus puissant sera le pouvoir de construction et d'accomplissement à tous les niveaux de l'activité humaine. » Si puissante est la lumière de l'unité, déclare Bahá'u'lláh, qu'elle peut illuminer toute la terre.

C'est avec de telles pensées à l'esprit que les bahá'ís collaborent, dans la mesure de leurs ressources, avec un nombre croissant de mouvements, d'organisations, de groupes et de personnes, établissant des partenariats qui s'efforcent de transformer la société et de faire avancer la cause de l'unité, de promouvoir le bien-être de l'humanité et de contribuer à la solidarité mondiale. En effet, la norme édictée par des passages tels que ceux cités ci-dessus incite la communauté bahá'íe à s'engager activement dans autant d'aspects que possibles de la vie contemporaine. En choisissant leurs domaines de collaboration, les bahá'ís doivent garder à l'esprit le principe, enchâssé dans leurs enseignements, que les moyens doivent être en accord avec les fins ; des objectifs nobles ne peuvent pas être atteints par des moyens indignes. Plus particulièrement, on ne peut pas bâtir une unité durable par des actions qui reposent sur l'affrontement ni supposer qu'un conflit d'intérêts inhérent est à la base de toutes les interactions humaines, aussi subtilement que ce soit. Il faut souligner ici qu'en dépit des limitations qu'impose l'adhésion à ce principe, la communauté n'a pas fait l'expérience d'un manque d'occasions de collaboration ; il y a tant de gens dans le monde aujourd'hui qui travaillent avec ardeur pour atteindre l'un ou l'autre des objectifs qu'ils ont en commun avec les bahá'ís. À cet égard, ces

derniers prennent également soin de ne pas franchir certaines limites dans leurs rapports avec leurs collègues et associés. Ils ne doivent considérer aucun projet commun comme l'occasion d'imposer leurs convictions religieuses. Une conscience excessive de sa propre rectitude et les autres manifestations regrettables de zèle religieux doivent être absolument évitées. Les bahá'ís offrent cependant volontiers à leurs collaborateurs les leçons qu'ils ont apprises à travers leur propre expérience, de même qu'ils sont heureux d'intégrer, dans leurs efforts de construction communautaire, la compréhension acquise au cours de cette collaboration.

Cela nous amène, en dernier lieu, à la question spécifique de l'activité politique. La communauté bahá'íe est convaincue que l'humanité, ayant franchi les étapes antérieures de l'évolution sociale, se tient au seuil de sa maturité collective ; elle croit que le principe de l'unité de l'humanité, signe distinctif de l'âge de maturité, implique un changement dans la structure même de la société ; elle se consacre à un processus d'apprentissage qui, animé par ce principe, explore le fonctionnement d'un nouvel ensemble de relations entre l'individu, la communauté et les institutions de la société, les trois protagonistes de l'avancement de la civilisation ; elle est certaine qu'une conception révisée du pouvoir, affranchie de la notion de domination ainsi que des idées connexes de compétition, de conflit, de division et de supériorité, est à la base de l'ensemble des relations souhaitées ; elle se consacre à une vision du monde qui, bénéficiant de la riche diversité culturelle de l'humanité, ne souffre aucun clivage : tous ces éléments essentiels constituent le cadre qui définit l'approche bahá'íe de la politique brièvement exposée ci-dessous.

Les bahá'ís ne cherchent pas à exercer le pouvoir politique. Ils n'acceptent aucun poste politique au sein de leurs gouvernements respectifs, quel que soit le système particulier en place, bien qu'ils puissent exercer des fonctions qu'ils considèrent comme étant d'ordre purement administratif. Ils ne s'affilient à aucun parti politique, ni ne se mêlent de questions partisans, et ils ne participent pas non plus aux programmes liés aux lignes d'action créant la division de tout groupe ou de toute faction. Cependant, les bahá'ís respectent ceux qui, dans un désir sincère de servir leur pays, choisissent de poursuivre leurs aspirations politiques ou de s'impliquer dans la politique. La position de non-ingérence dans de telles activités adoptée par la communauté bahá'íe ne constitue pas l'affirmation d'une objection fondamentale à la politique au sens vrai du terme ; de fait, c'est par le moyen de ses affaires politiques que l'humanité s'organise. Les bahá'ís votent aux élections, tant qu'ils n'ont pas à s'identifier à un parti pour le faire. À cet égard, ils considèrent le gouvernement comme un système destiné à maintenir le bien-être et le progrès ordonné de la société et ils entreprennent tous sans exception d'observer les lois du pays dans lequel ils vivent, sans permettre que leurs croyances religieuses profondes soient bafouées. Les bahá'ís ne sont complices d'aucune instigation au renversement d'un gouvernement. Ils n'interfèrent pas non plus dans les relations politiques entre les gouvernements de différentes nations. Cela ne signifie pas qu'ils sont naïfs devant les processus politiques régissant le monde aujourd'hui ni qu'ils ne savent faire la différence entre les gouvernements justes et les gouvernements tyranniques. Les dirigeants de la terre ont des obligations sacrées à remplir envers

leurs peuples, qui devraient être considérés comme le trésor le plus précieux de toute nation. Où qu'ils résident, les bahá'ís s'efforcent d'apporter leur soutien au principe de la justice, prenant des mesures à l'égard des injustices dont eux-mêmes ou d'autres sont victimes, mais uniquement par les moyens légaux dont ils disposent, se gardant de toute forme de protestation violente. De plus, l'amour profond qu'ils portent à l'humanité ne va nullement à l'encontre de l'obligation qu'ils ressentent de déployer leur énergie au service de leurs pays respectifs.

Dans un monde où les nations et les tribus s'opposent les unes aux autres et où les gens sont divisés et séparés par des structures sociales, l'approche, ou si l'on veut la stratégie, basée sur l'ensemble de paramètres présentés brièvement au paragraphe précédent permet à la communauté de maintenir sa cohésion et son intégrité en tant qu'entité mondiale et de garantir que les activités des bahá'ís dans un pays ne mettent pas en péril l'existence de ceux qui vivent ailleurs. Ainsi à l'abri des intérêts contradictoires des nations et des partis politiques, la communauté bahá'íe est donc en mesure de développer ses capacités à contribuer aux processus qui favorisent la paix et l'unité.

Chers amis ! Nous reconnaissons que fouler ce sentier, comme vous le faites si efficacement depuis des décennies, n'est pas sans défis. Cela demande une intégrité qui ne peut pas être compromise, une rectitude de conduite qui ne peut pas être ébranlée, une clarté d'esprit qui ne peut pas être obscurcie, un amour de son pays qui ne peut pas être manipulé. Maintenant que vos concitoyens comprennent votre situation critique, et que de nouvelles occasions de participer davantage à la vie de la société s'offriront sans aucun doute à vous, nous prions pour que vous receviez l'assistance céleste pour expliquer à vos amis et à vos compatriotes le cadre décrit clairement dans ces lignes afin que, en collaborant avec eux, vous trouviez des occasions toujours plus nombreuses d'œuvrer pour le bien de votre peuple sans compromettre, d'aucune façon, votre identité en tant que disciples de celui qui, il y a plus d'un siècle, a appelé l'humanité à un nouvel Ordre mondial.

Lettre des sept responsables bahá'ís adressée au Président iranien Hassan Rohani

Son Excellence, monsieur Hassan Rohani

Monsieur le Président,

Il y a dans la vie de chaque nation des moments de grande importance, lorsque des actions apparemment simples peuvent changer le cours de l'histoire, lorsque des malentendus séculaires peuvent connaître un début de résolution et lorsque peut s'ouvrir un nouveau chapitre de la destinée de son peuple. Le récent appel public de Votre Excellence, concernant la participation au discours sur le thème des droits et des responsabilités des citoyens, a suscité dans les cœurs l'espoir qu'un tel moment était arrivé pour le peuple d'Iran et l'avenir de cette terre sacrée. Appréciant cette invitation, nous sommes poussés par un devoir moral envers notre pays natal, et particulièrement par une profonde inquiétude pour les jeunes de notre pays, à joindre notre voix à cet important discours.

Arrêtés il y a plus de cinq ans et emprisonnés à cause de nos seules activités de gestion des affaires internes de la communauté bahá'ie d'Iran, nous prenons cette initiative du fond de nos cellules et en dépit d'obstacles considérables sur notre chemin, en tant que citoyens respectueux de la loi. Nous écrivons cette lettre en ce moment critique et décisif, de crainte que l'Histoire ne nous juge sévèrement pour avoir failli à notre devoir.

Excellence, le seul fait de montrer de l'intérêt pour la reconsidération et le maintien des droits de la personne est en soi très important ; néanmoins, nous trouvons nécessaire de mentionner ici catégoriquement que, selon nous, l'unité de tous les peuples et leur liberté fondamentale ne sont pas simplement des concepts civils et légaux – ce sont des principes spirituels dont la source est le Créateur divin qui a fait toute l'humanité à partir de la même souche. À juste titre, les Iraniens souhaitent prospérer et s'épanouir, individuellement et collectivement. Ils souhaitent voir leurs enfants se développer, leurs jeunes suivre le chemin du progrès et leur nation jouir de la paix et de la tranquillité. Pourtant, de toute évidence, aucune de ces aspirations ne peut se réaliser sans que les conditions sociales et légales ne permettent que tous les éléments constitutifs de la société soient traités de manière égale et convenable, que tous se voient accorder les droits de l'homme fondamentaux et que personne ne soit asservi ou opprimé en raison de son appartenance ethnique, de son sexe, de sa croyance religieuse ou de toute autre distinction.

Le discours actuel sur les droits civiques porte essentiellement sur une charte qui est à l'étude. Cependant, nous croyons que, au-delà de la recherche de commentaires sur le contenu de ce document, votre invitation est une occasion pour nous tous de réfléchir à l'état de notre pays et d'envisager le type de société dans lequel nous souhaiterions vivre. Afin qu'une telle réflexion puisse être efficace, il semble essentiel de se poser d'abord à nous-mêmes des questions sur l'état de notre société et sur l'environnement dans lequel nous souhaitons élever les générations

futures. Nous devons sonder le fond de notre cœur. Parce que notre pays a souffert de toutes sortes de préjugés, de discriminations, d'agressions et de problèmes sociaux – une souffrance dont les conséquences sont apparentes dans tous les secteurs de la vie collective de la nation –, nous devons nous demander : quels sont véritablement les principes fondamentaux qui permettraient de répondre à nos plus hautes aspirations pour notre nation et quels seraient les moyens pour mettre en œuvre ces principes? Comment respectons-nous la noblesse de chaque personne? Comment développer un environnement constructif dans lequel les divers éléments constitutifs de la société pourraient prospérer? Quelles sont les conditions nécessaires à une pleine et entière contribution des femmes? Comment souhaitons-nous que les enfants soient traités ? Comment permettrons-nous aux minorités ethniques, religieuses ou autres de contribuer, côte à côte avec tous leurs concitoyens, à l'amélioration de la société ? Que pouvons-nous faire pour que les différents points de vue et les différentes convictions soient respectés? Comment pouvons-nous éliminer la violence sociale ? Comment pouvons-nous garantir le droit à l'éducation pour tous ? Ces réflexions sont parmi celles qui devraient nous éclairer alors que nous recherchons les principes qui doivent guider notre société et permettre la formulation des droits des citoyens.

Excellence, rechercher les avis des différents éléments de la société sur leur conception de l'avenir peut, bien entendu, représenter un premier pas vers la construction d'un pays progressiste, mais ce qui est d'une importance fondamentale c'est de revoir les programmes d'enseignements des écoles de la nation afin de préparer le terrain pour l'enracinement d'une culture progressiste établie sur des principes fondamentaux tels que la noblesse de l'être humain et l'égalité de tous devant la loi.

Identifier les droits civiques et les inscrire dans une charte est une initiative importante au cours du développement d'un pays, mais si une telle charte n'est pas soigneusement rédigée ou pire encore, si elle est délibérément conçue comme un moyen d'exclusion, elle pourrait être utilisée pour justifier la discrimination et pour perpétuer l'oppression. Par conséquent, au-delà des bienfaits qui découlent d'un discours libre et ouvert et de programmes éducatifs appropriés, il est impératif, pour la protection des droits des personnes, de promulguer, en premier lieu, des lois qui protègent explicitement ces droits, puis de créer les structures qui interdisent une interprétation arbitraire de la loi. Le licenciement de milliers de citoyens bahá'ís de postes gouvernementaux, l'exécution de plus de deux cent bahá'ís innocents, l'expulsion des universités de milliers d'étudiants, les condamnations prononcées durant les huit dernières années contre des centaines de bahá'ís – et, en fait, ce qui nous est arrivé, et le processus judiciaire qui a mené à une peine de vingt ans d'emprisonnement pour chacun de nous –, sont des cas exemplaires qui illustrent nos arguments et démontrent amplement le besoin de mesures de protection dans l'application de la loi. Pendant toutes les années durant lesquelles nous avons eu l'honneur de servir la communauté bahá'íe d'Iran, les autorités étaient pleinement informées de notre participation à ce travail. Puis, un jour, en conséquence d'une pensée perversie et du caprice de certaines personnes au pouvoir, il a été décidé de

considérer notre service comme illégal et, en conséquence, nous avons passé près de six ans derrière les barreaux.

Excellence, si des solutions efficaces ne sont pas conçues, qui peut être certain que, dans ces conditions où les droits individuels peuvent être aussi arbitrairement piétinés, le sort qui nous est réservé aujourd'hui ne lui sera pas imposé demain?

Pour conclure, nous vous souhaitons, monsieur le Président, tout le succès possible dans votre service sincère de la grande nation qu'est l'Iran, sur la voie de la justice, de la liberté et de l'égalité.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Vahid Tizfahm, Jamaloddin Khanjani, Saeid Rezaie, Mahvash Shahriari, Behrouz Azizi-Tavakkoli, Fariba Kamalabadi, Afif Naimi

IRAN

CULTURE

Un Imam influent manifeste son soutien à la communauté baha'í

mercredi 18 juin 2014 - 15H25

Fait inédit : le 7 avril, un haut ecclésiastique musulman, l'Ayatollah Abdol-Hamid Masoumi-Tehrani, a offert aux baha'is du monde une reproduction calligraphique d'un verset du Kítáb-í-Aqdas, le texte sacré des baha'is. Par cette démarche, il offre ce symbole précieux comme une « expression de sympathie et de sollicitude » pour rétablir des liens entre l'islam et la foi baha'í en Iran. Il insiste sur l'importance de la tolérance et la bienveillance envers tous, notamment les baha'is, malgré « leur religion ou la manière dont ils prient ».



Ayatollah Abdolhamid Massoumi-Tehrani qui travaille sur une enluminure de vers du Kítáb-í-Aqbas - Baha'í World News Service

philosophie et ils sont des experts des écritures islamiques. Ils sont souvent des enseignants dans des institutions religieuses et leurs paroles exercent une influence culturelle et politique. Les ayatollahs prééminents portent des turbans noirs, ce qui les désigne comme descendants du prophète Mahomet par son gendre Ali.

Ayatollah Tehrani suscite ainsi un certain niveau de respect dans la société iranienne grâce à son titre religieux. La portée de sa parole n'est donc pas négligeable. Par contre, il porte le turban blanc et ne jouit d'aucune filiation à Mahomet, ce qui lui rend moins important que d'autres ayatollahs portant le turban noir.

Cette prise de position s'inscrit-elle dans un bras de fer entre religieux libéraux et conservateurs ? L'an prochain, les Iraniens éliront au suffrage universel les 70 experts religieux amenés à désigner le successeur du Guide suprême de la République islamique. Cette élection ne manquera pas de susciter, dans un débat où la parole est beaucoup plus libre que ce que l'on croit en Occident, des débats de fond sur l'avenir de la société islamique iranienne.

Les baha'is représentent la plus grande minorité religieuse en Iran avec plus de 300.000 partisans. La foi baha'í naquit en Iran au XIXe siècle. Son fondateur est Baha'ullah, un noble persan, qui prêchait l'unité de l'espèce humaine. La foi baha'í propose des Écrits saints et des règles de vie à ses fidèles, mais elle n'a pas de clergé et encourage l'interprétation personnelle des textes sacrés. Sa direction est entretenue par des instances élues au niveau local et international.

Les baha'is sont considérés par beaucoup comme des hérétiques en Iran, et y souffrent depuis longtemps de préjugés et de persécutions. Les baha'is ne jouissent d'aucune protection légale car l'Etat ne reconnaît pas leur religion et ils sont victimes de discriminations. Plusieurs centaines d'entre eux sont emprisonnés et la communauté internationale a souvent condamné l'Iran au nom de la liberté de conscience.

Dans ce contexte, la prise de position publique de l'Ayatollah Tehrani est pour le moins audacieuse ou courageuse. Par ses propos, le responsable religieux essaie de rétablir un lien entre la communauté baha'í et l'islam. Il fait appel à un temps « où les différentes religions et confessions, malgré leurs diverses croyances et pratiques, jouissaient de relations sociales et de coexistence tolérante ». Il invoque l'ancestrale culture iranienne, basée sur la tolérance, la fraternité et l'amour et supplie ses concitoyens de « faire preuve d'amour et d'affection (...) et de respecter la vie, les possessions et la dignité des autres ».

Les paroles des ayatollahs portent quelle influence en Iran? Un ayatollah est l'un des titres les plus élevés accordés à un membre du clergé chiite. Contrairement au sunnisme, le clergé chiite est très hiérarchisé et les ayatollahs en sont les plus hauts placés. Ils sont instruits dans les domaines de l'éthique et de la

ANNEXE II

Reportage photos



Hamdam Nadafi, Saeed Paivandi, Michel Taube, Rachel Bayani, Thibaud Bagdadi, Roger Karoutchi



Sénateur Roger Karoutchi, Sophie Ménard, Roger Karoutchi et Lucien Crevel



Michel Herbillon, Sophie Ménard, Agnès et Ali Behnam, Khattar Abou Diab, Guy Geoffroy, Peyman Baghdadi, Sophie Ménard



Rachel Bayani, Saeed Paivandi, Ghaleb Bencheikh, Claudine Attias-Donfut



Mohamed-Cherif Ferjani, Aurélia Guis et photo de la salle Monnerville



Deux magnifiques bouquets de roses ont orné la table du cocktail, chaque rose symbolisant un bahá'í emprisonné.



Quelques invités et organisateurs lors du cocktail

